



TOTAL GABON



**RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2015**

SOMMAIRE

- 01 Attestation du Rapport financier annuel
- 02 Message du Président du Conseil d'administration
- 06 Chiffres-clés
- 08 Total Gabon et ses actionnaires

ACTIVITÉS

- 12 Interview du directeur général
- 14 Domaine minier
- 18 Exploration
- 19 Développement
- 26 Production et réserves
- 28 Commercialisation
- 30 Ressources humaines
- 32 Hygiène, sécurité et environnement
- 34 Développement durable et activités de diversification

GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

- 38 Risques de l'émetteur
- 41 Gouvernement d'entreprise
- 50 Le comité directeur de Total Gabon

ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 54 Introduction et présentation générale
- 55 Rapports des commissaires aux comptes
- 57 Rapport de gestion du Conseil d'administration

ÉTATS FINANCIERS

- 60 Bilan au 31 décembre 2015
- 62 Compte de résultat
- 64 Tableau financier des ressources et des emplois
- 66 Variation des capitaux propres

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

- 67 Règles et méthodes comptables
- 70 Informations complémentaires sur le bilan
- 73 Informations sur le compte de résultat
- 75 Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
- 75 Informations complémentaires sur les parties liées
- 76 Tableau des résultats (2011/2015)

> ABRÉVIATIONS

b : baril
bep : baril équivalent pétrole
/b : par baril
/j : par jour
/an : par an
k : kilo (millier)
kb/j : kilo (millier) baril par jour
M : million
Mb/j : million b/j
Mbep : million bep
T : tonne métrique
km² : kilomètre carré
m³ : mètre cube
\$ et/ou dollar : dollar US
€ : euro

> DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à Total Gabon. Les termes « TOTAL », « Groupe » et « groupe Total » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TOTAL S.A. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

> TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 T/an
1 T = environ 7,5 b
(pour une densité de 37° API)

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes figurant aux pages 60 à 76 du présent Rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant aux pages 57 à 59 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux qui figure à la page 55 de ce rapport, dans laquelle, ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Rapport financier annuel.

Le rapport des contrôleurs légaux n'émet aucune réserve ou observation sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

HENRI-MAX NDONG-NZUE
Directeur général



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 29 avril 2016 conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.

LE MESSAGE DE

GUY MAURICE

Président du Conseil d'administration

L'année 2015 a été une année difficile et contrastée.

La baisse durable des prix du pétrole a entraîné une nette diminution du chiffre d'affaires. À ce contexte économique, se sont ajoutés deux accidents mortels qui ont tragiquement endeuillé notre activité.

Dans le même temps, notre Société a augmenté à la fois sa production et ses ventes. Elle a réussi à poursuivre les programmes engagés tout en réduisant ses dépenses, faisant ainsi la preuve de sa maîtrise opérationnelle. Il faut en remercier l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires.





Sur le plan hygiène sécurité et environnement, la Société déplore deux accidents mortels en 2015. Le plan d'action mis en œuvre immédiatement à la suite de cette double tragédie a été l'occasion de rappeler les règles de sécurité applicables à la conduite des opérations. La sécurité est une valeur fondamentale de Total Gabon, pour les collaborateurs et les prestataires qui interviennent sur nos installations.

L'année 2015 a été marquée par la poursuite de la chute des prix du pétrole débutée mi-2014.

Le prix moyen du Brent a diminué de 47% par rapport à 2014, pour s'établir à 52,4 dollars par baril (\$/b) en 2015. Le prix de vente moyen des deux qualités de pétrole brut commercialisées par Total Gabon (Mandji et Rabi Light) a baissé de 50% à 46,8 \$/b en 2015.

La part de production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée en 2015 à 47 300 barils par jour (b/j), comparé à 47 000 b/j en 2014. Cette hausse de 1% reflète la capacité de la Société à maintenir son plateau de production grâce, notamment, à l'apport de nouveaux puits tels que ceux de la phase 3 du projet de redéveloppement du champ d'Anguille.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de l'année 2015 de Total Gabon s'établit à 842 millions de dollars (M\$), en recul de 45% par rapport à 2014 (1 538 M\$), la baisse du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon étant partiellement compensée par l'augmentation de 7% des volumes vendus.

Pour cette année, Total Gabon affiche un résultat net de -28 M\$ en fort recul par rapport à celui de 2014 qui s'établissait à 88 M\$.

Cette baisse s'explique principalement par le recul du chiffre d'affaires, partiellement compensé par une baisse des amortissements, des charges d'exploration et des coûts d'exploitation liée au programme de réduction des coûts mis en place par la Société.

La réduction du point mort est, avec l'excellence opérationnelle et la sécurité, au cœur de la stratégie de Total Gabon, de même que la préparation de l'avenir avec le forage de puits additionnels (notamment sur Gonelle en 2016) et l'étude d'une phase 4 de redéveloppement d'Anguille.

DOMAINE ET TITRES MINIERS

Le permis Mboga G5-86 a été vendu à la République gabonaise. La prise d'effet de la vente a été fixée au 1^{er} janvier 2016. Un protocole d'accord fixant les obligations respectives des parties a été signé le 8 janvier 2016 entre la République gabonaise et Total Gabon.

EXPLORATION

Sur le permis de Diaba, les données sismiques acquises fin 2014 sur la zone Ouest du permis sont en cours de traitement et devraient permettre un inventaire complet de la prospectivité de ce permis. L'interprétation du premier cube fast-track, livré en avril 2015, confirme la présence d'objets prospectifs à l'ante-sel, à l'Ouest de la structure de Mango forée par le puits Diaman-1. Les travaux d'évaluation pétrolière se poursuivent afin d'en préciser l'intérêt économique potentiel, avant une possible décision de forage.

DÉVELOPPEMENT

En 2015, dans le cadre de la phase 3 du projet de redéveloppement du champ d'Anguille, 4 puits ont été mis en production, AGMN078, AGMN079, AGMN080 et AGMN081. Avec dix-huit puits sur vingt-et-un, ce projet est d'ores et déjà à l'objectif de 20 000 b/j initialement prévu. Les trois derniers puits devraient être réalisés en 2020.

Les grands travaux d'intégrité (GTI) destinés à prolonger la durée de vie des plateformes des sites Grondin et Torpille se sont poursuivis en 2015 sur la base d'une approche ciblée d'appels d'offres spécifiques, plateforme par plateforme.

Par ailleurs, la chute des prix du pétrole a conduit la Société à supprimer ou reporter certains projets afin d'assurer ses équilibres financiers.

PRODUCTION

La production de pétrole brut opérée par Total Gabon s'est élevée à 57,2 kb/j en 2015, stable par rapport à 2014 (57,3 kb/j). La part de production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ a atteint 47,3 kb/j en 2015, en hausse de 1% par rapport à 2014 (47,0 kb/j).

RESSOURCES HUMAINES

En 2015, Total Gabon a embauché cinq collaborateurs, dont quatre ingénieurs. Soixante-trois collaborateurs ont changé d'affectation dans le cadre de la mobilité interne mise en place au sein de la Société. Concernant la formation du personnel, l'effort reste soutenu avec un maintien du budget formation à un niveau élevé de 2,7 millions de dollars (1,6 milliard de francs CFA).

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du déploiement de la politique RH de Total Gabon, visant à promouvoir davantage de collaborateurs nationaux sur des postes à responsabilité.

Par ailleurs, dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2014 entre Total Gabon, le Fonds d'aide à l'Insertion et à la Réinsertion professionnelles (FIR) et le ministère du Travail et de l'Emploi, 72 stagiaires ont déjà été accueillis à Total Gabon.

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

En amélioration constante depuis 2012, les principaux indicateurs de sécurité de 2015 sont cependant en hausse par rapport à l'an dernier. Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêts (LTIF) est de 0,23 contre 0,17 en 2014, et le taux de fréquence des accidents du travail (TRIR) est de 1,39 contre 1,32 en 2014. Des plans d'action ont été mis en œuvre pour améliorer cette performance. Au premier trimestre 2016, le LTIF est nul et le TRIR s'établit à 0,46.

Total Gabon poursuit ses efforts en matière de réduction d'empreinte sur l'environnement, en mettant en œuvre des travaux contribuant à réduire le brûlage du gaz et à mieux maîtriser le processus du traitement des eaux de rejet.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les produits d'exploitation en 2015 s'élèvent à 1 399 millions de dollars (M\$), en diminution de 48% par rapport à 2014 (2 681 M\$) en raison principalement de la baisse du chiffre d'affaires (-45%) liée à celle du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon (à 46,8 \$/baril soit -50%) et de la baisse des productions d'immobilisations liées à la réduction de l'effort d'investissement. Ces baisses sont partiellement compensées par la hausse de la reprise de provision au titre notamment de la PID/PIH⁽²⁾, de la remise en état des sites et des comptes partenaires.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 446 M\$ en 2015, contre 2 862 M\$ en 2014, soit une baisse de 49%. Celle-ci s'explique essentiellement par la baisse des dotations aux amortissements et du volume des travaux de développement (fin de la phase 3 du redéveloppement du champ d'Anguille) ainsi que par le programme de réduction des coûts mis en place par la Société.

Ainsi, le résultat d'exploitation s'établit à -47 M\$ en 2015, contre -182 M\$ en 2014.

En 2015 les investissements s'établissent à 271 M\$, en baisse de 59% par rapport à 2014 (659 M\$). Cette réduction s'explique principalement par celle des coûts d'exploration (constitués en 2015 d'études et de retraitement sismique) et des investissements de développement avec notamment un nombre de puits forés inférieur en 2015 (4) par rapport à 2014 (9), et la fin des travaux de la phase 3 du projet de redéveloppement du champ d'Anguille.

La ligne de crédit bancaire de 300 M\$ mise en place en 2013 arrivera à échéance fin mai 2016. La Société est dans la dernière phase du projet de refinancement, par une nouvelle ligne, d'une durée de six ans (2016-2022) et d'un montant au moins égal à 300 M\$, qui sera finalisée en mai 2016.

Guy Maurice,
Président du Conseil d'administration

(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

(2) Les compagnies pétrolières peuvent verser une partie des impôts sur les bénéfices dus dans des fonds de développement, tels que la PID (Provision pour Investissements Diversifiés), fonds public destiné à des projets de développement économique, et la PIH (Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures), qui finance des investissements liés au développement du secteur pétrolier et gazier.

CHIFFRES-CLÉS

RÉSULTATS

en millions de dollars US, sauf le dividende net par action en dollars US

	2015	2014	2013
Résultat net	-28	88	302
Service du dividende (dû) ⁽¹⁾	-	45	153
Dividende net par action ⁽¹⁾	-	10,00	34,00
Capacité d'autofinancement globale	124	628	1 016

(1) pour 2015, sous réserve des décisions du Conseil d'administration et de l'approbation de la résolution soumise à l'Assemblée générale du 17 juin 2016.

VENTES D'HYDROCARBURES

en millions de dollars US

	2015	2014	2013
Pétrole brut	776,6	1 448,5	1 718,5
Gaz	1,8	2,6	2,6
Total	778,3	1 451,1	1 721,1

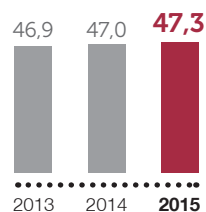
FORAGES OPÉRÉS PAR TOTAL GABON

	2015	2014	2013
Années appareil ⁽¹⁾	1,0	1,8	3,4
Mètres forés	13 514	30 116	44 648
Nombre de puits forés (finis au 31/12 de l'année) ⁽²⁾	4	9	11

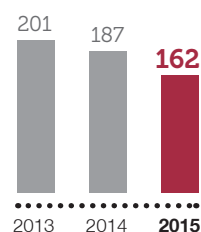
(1) chiffre établi pour : activités forage + complétion + reprise de puits + abandon.

(2) chiffre établi pour : activités forage + reprise de puits.

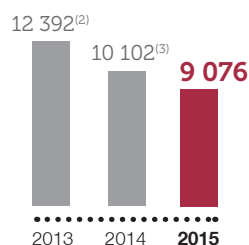
PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT
LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON ⁽¹⁾
en milliers de barils/jour



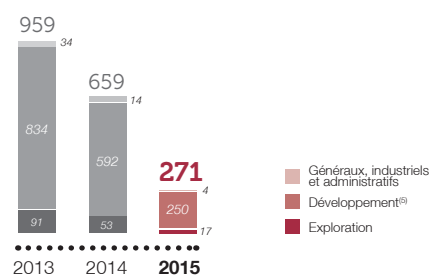
RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾
en millions de barils



**SUPERFICIE DES TITRES MINIERES
DE RECHERCHE**
en km²



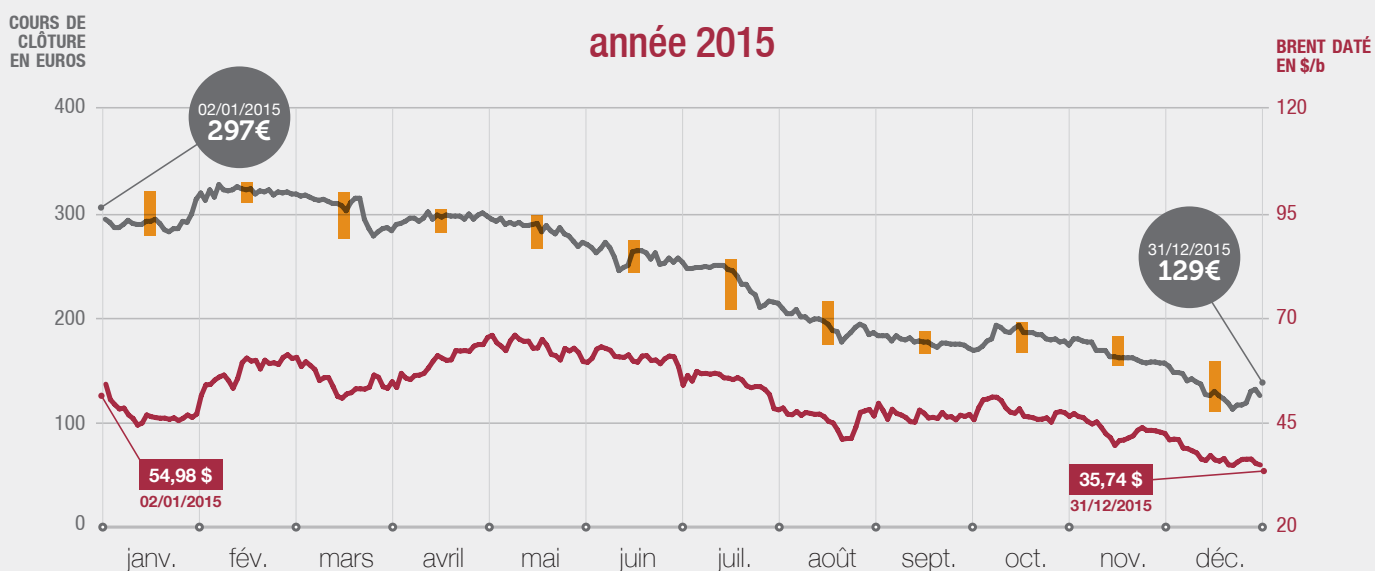
INVESTISSEMENTS PÉTROLIERS⁽⁴⁾
en millions de dollars



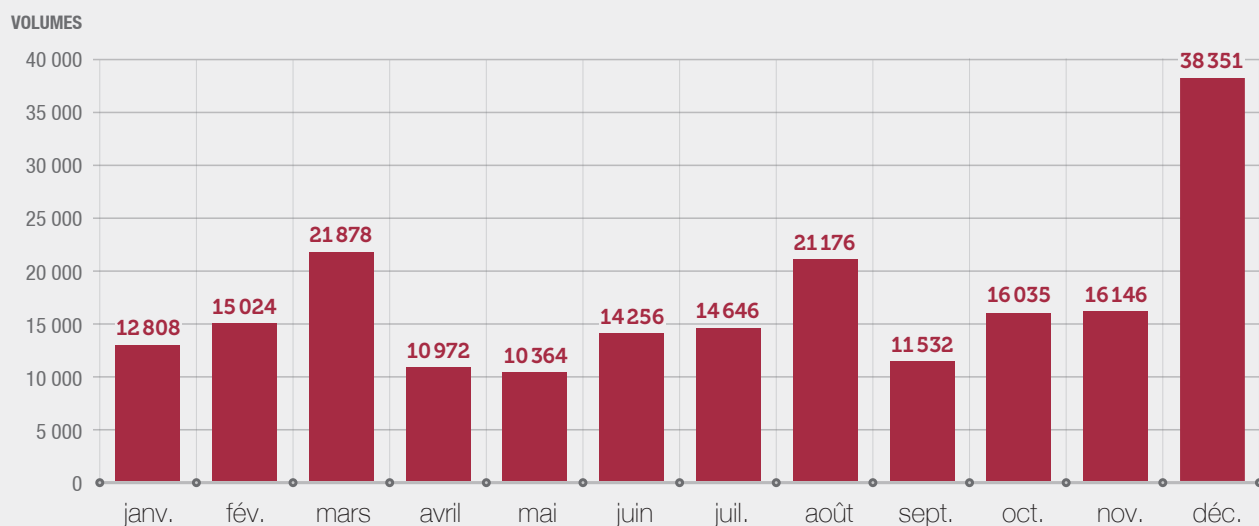
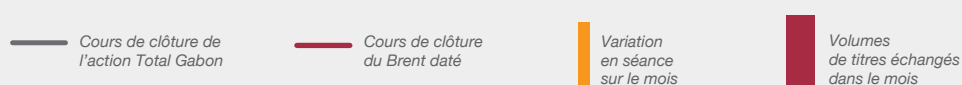
(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production. (2) dont 2 120 km² pour les titres miniers non opérés. (3) dont 1 027 km² pour les titres miniers opérés. (4) hors bonus de signature et bonus de production. (5) Inclut également des dépenses d'études géosciences.

TOTAL GABON ET SES ACTIONNAIRES

COMPARAISON DU COURS DE L'ACTION AVEC LE BRENT ET VOLUMES DE TITRES ÉCHANGÉS



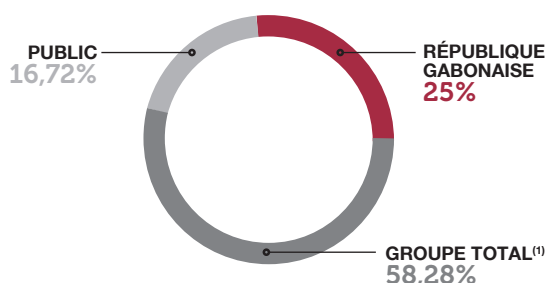
Les différentiels des bruts gabonais (Mandji et Rabi) par rapport au Brent daté sont commentés au chapitre Commercialisation du présent rapport, p. 28 et 29.



La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2015, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

STRUCTURE DU CAPITAL DE TOTAL GABON

au 31/12/2015



(1) à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100%.

PLACE DE COTATION DE L'ACTION TOTAL GABON

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment A
- Codes : ISIN : GA0000121459
Reuters : EGAB.PA
Bloomberg : EC : FP
Mnemo : EC

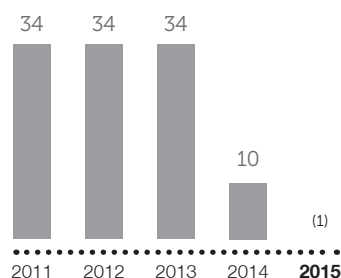
COURRIER DES ACTIONNAIRES DE TOTAL GABON

Total Gabon
Département Juridique & Assurances
Boulevard de l'Indépendance
BP – 2093 LIBREVILLE
République gabonaise

E-mail : actionnariat.totalgabon@ultrafinances.com
Tél. +33 (0)1 60 95 30 69

DIVIDENDE NET PAR ACTION

en dollars US



(1) sous réserve des décisions du Conseil d'administration et de l'approbation de la résolution soumise à l'Assemblée générale du 17 juin 2016

SERVICE TITRE ET DIVIDENDE

Banque assurant le service du titre :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Global Corporate Trust
Service Actionnariat TOTAL GABON
9 rue du Débarcadère
93 761 PANTIN Cedex

Accueil Actionnaires :
Tél. +33 (0)1 57 43 02 30

SITE INTERNET

Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires, sur son site internet www.total.ga/fr, les informations notamment financières de la Société, actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, les informations réglementées dont : le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle et les communiqués de presse. À l'issue de l'Assemblée générale, la présentation faite aux actionnaires ainsi que les commentaires apportés à cette occasion par le Président du Conseil d'administration, le directeur général et l'équipe de direction de la Société sont également publiés sur le site internet.



ACTIVITÉS



12	Interview du directeur général
14	Domaine minier
18	Exploration
19	Développement
26	Production et réserves
28	Commercialisation
30	Ressources humaines
32	Hygiène, sécurité et environnement
34	Développement durable et activités de diversification

INTERVIEW

HENRI-MAX NDONG-NZUE

Directeur général



» AU PREMIER TRIMESTRE 2015, TOTAL GABON A ÉTÉ ENDEUILLÉ PAR DEUX ACCIDENTS MORTELS, LES PREMIERS DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES. COMMENT L'ENTREPRISE A-T-ELLE FAIT FACE À CES ÉVÈNEMENTS ?

Avec deux accidents mortels, l'année 2015 a été particulièrement difficile pour Total Gabon. Nos pensées vont d'abord vers les familles des deux disparus.

Ces drames interviennent dans un contexte d'amélioration continue de notre performance HSE. En effet, malgré la forte activité que nous avons connue du fait notamment du projet de redéveloppement d'Anguille, le taux de fréquence des accidents (TRIR), et le nombre d'incidents avec arrêts (LTIF), ont reculé respectivement de 35 % et 76 % sur ces quatre dernières années.

Au-delà, je voudrais saluer la forte mobilisation et l'engagement des collaborateurs après le choc provoqué par ces disparitions pour renforcer la culture HSE au sein de nos équipes et chez nos sociétés sous-traitantes afin que plus jamais il n'y ait de nouveau un accident mortel à Total Gabon.

» FACE À UNE CONJONCTURE PARTICULIÈREMENT DÉFAVORABLE, L'ENGAGEMENT ET LA COMPÉTENCE DES COLLABORATEURS SONT-ILS LE PRINCIPAL ATOUT DE TOTAL GABON ?

Le développement des ressources humaines est un axe particulièrement important de la politique de Total Gabon.

Depuis 2009, nous avons recruté plus de 220 collaborateurs gabonais, qui représentent aujourd'hui plus de la moitié des effectifs nationaux de la Société. Notre priorité est désormais de les accompagner en favorisant le développement de leur compétence. En 2015, cela s'est traduit par la mise en place des parcours de professionnalisation. De plus, nous mettons un accent particulier sur la formation dont le budget a doublé pour s'établir aujourd'hui à plus de 1,6 milliard de Francs CFA (~ 2,7 M\$).

Ces efforts contribuent à l'amélioration de notre efficacité opérationnelle mais ont aussi un impact significatif dans l'adhésion et la loyauté des collaborateurs aux valeurs de l'entreprise comme en témoigne la participation de ceux-ci à l'initiative de réduction de coûts lancée mi-2014 par la Société et dénommée 4C&D « Challenger les Coûts, Changer de Culture et Délivrer ». Les nombreuses propositions présentées par les collaborateurs nous ont permis de réduire nos dépenses au-delà des objectifs fixés !

» QUELS SONT LES AUTRES LEVIERS À VOTRE DISPOSITION POUR MAINTENIR LA PERFORMANCE DE TOTAL GABON ?

Il est important de rappeler le défi auquel nous sommes confrontés. En 18 mois, de juin 2014 à janvier 2016, les prix du pétrole, pour la cotation Brent de mer du Nord, sont passés de 115 \$/bbl à 30 \$/bbl, soit une chute de près de 75% !

Dans un premier temps, nous avons lancé notre programme 4C&D de réduction des coûts et revu, dès janvier 2015, nos investissements, en arrêtant les projets à la rentabilité insuffisante et en repoussant les autres de manière à assurer nos équilibres financiers.

Le niveau atteint aujourd'hui par les prix du pétrole nous oblige à aller bien plus loin en matière de réduction des coûts, en renégociant les marges avec nos fournisseurs de biens et services, mais aussi en gagnant en efficacité opérationnelle. Pour ce faire, nous menons actuellement une réflexion sur notre mode opératoire. En parallèle, nous avons lancé une étude sur un plan d'optimisation de nos effectifs, d'amélioration des compétences et pour une plus grande prise en compte de la performance individuelle dans la rémunération des collaborateurs. Ces réflexions aboutiront à un plan d'actions, dont la mise en oeuvre dès 2016 devrait nous permettre de respecter nos équilibres financiers, gage de pérennité pour Total Gabon.

Notre priorité est de baisser notre point mort dans le respect absolu de nos règles en matière de HSE, valeur fondamentale de notre Société.

» CE CONTEXTE ÉCONOMIQUE AFFECTE-T-IL LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET DE REDÉVELOPPEMENT EN COURS ?

Conformément aux orientations du Conseil d'administration, Total Gabon maintient un volume d'investissements pour soutenir sa production afin de ne pas hypothéquer son avenir. En 2015, nous avons, avec 4 nouveaux puits producteurs, finalisé la campagne de forage du projet de redéveloppement d'Anguille. Avec un potentiel de production de 20 kb/j, les résultats de cet investissement sont conformes à nos attentes.

Les études se poursuivent pour une phase 4 de redéveloppement d'Anguille et un possible redéveloppement de Torpille qui nous permettraient de limiter le déclin naturel de nos champs.

Au-delà, Total Gabon poursuit l'évaluation et l'inventaire de la prospectivité rémanente du permis Diaba.

» QUELS AUTRES FAITS MARQUANTS RETENEZ-VOUS DE 2015 ?

Pour Total Gabon, l'avenir se construit maintenant. À l'instar de son actionnaire principal, le groupe Total, Total Gabon a lancé en 2015 une enquête pour mesurer la satisfaction et l'engagement de ses collaborateurs, et a organisé en parallèle des sessions de réflexion sur la définition d'une vision et d'une ambition communes pour la Société. Les conclusions de cette démarche seront déclinées en projet d'entreprise et contribueront à renforcer notre sentiment d'appartenance et la mobilisation de tous.

Notre Société a de belles perspectives à la condition que nous réussissions impérativement sa mutation en réduisant nos coûts par baril. C'est le passage obligé pour pérenniser notre entreprise et saisir d'éventuelles opportunités comme le projet de la phase 4 du redéveloppement d'Anguille, la compression de l'offshore Sud, les projets d'injection d'eau sur Anguille Nord-Est, Hylia et Port-Gentil Océan, un futur redéveloppement de Torpille, et d'autres projets.

ACTIVITÉS

DOMAINE MINIER

» TITRES MINIERES DE RECHERCHE

Le domaine minier d'exploration de Total Gabon, d'une superficie totale de 9 075,62 km² au 31 décembre 2015, est constitué du permis opéré marin Diaba G4-223.

Le permis opéré offshore profond Diaba G4-223 (Total Gabon, opérateur avec une participation de 42,5 %) est entré, le 2 février 2015, dans sa troisième et dernière période d'exploration pour une durée de 3 ans.

Le permis Mutamba-Iroru (Total Gabon 50 %), selon l'administration gabonaise, est arrivé à expiration en février 2013. L'octroi d'une autorisation exclusive d'exploitation relative à la découverte de Ngongui dépend d'un accord actuellement en cours de discussion avec l'administration sur la renégociation de certains termes contractuels du CEPP Mutamba.

Le permis terrestre Nziembou (Total Gabon 20 %), après l'extension de 9 mois obtenue de la République gabonaise, est arrivé à échéance le 15 juin 2015. Les partenaires ont décidé de rendre à la République gabonaise la partie du permis qui n'a pas fait l'objet de découverte.

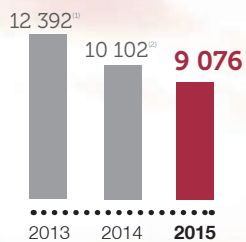
» TITRES MINIERES D'EXPLOITATION

Sur le permis terrestre Nziembou (Total Gabon 20 %), la partie qui a fait l'objet d'une découverte (Igongo G5-128) a donné lieu à une autorisation exclusive de développement et d'exploitation (AEDE) pour une période initiale de 15 ans, à compter de la mise en production du gisement le 7 juin 2015. Cette AEDE est renouvelable deux fois pour une période de 5 ans chacune.

Après plusieurs mois de négociations, le permis Mboga G5-86 a été cédé à la République gabonaise. La prise d'effet de la cession a été fixée au 1^{er} janvier 2016.

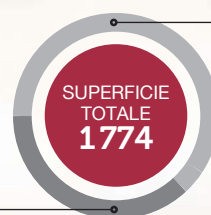
SUPERFICIE DES TITRES MINIERES DE RECHERCHE AU 31 DÉCEMBRE 2015

Superficie en km²



TITRES MINIERES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2015

Superficie en km²



Titres miniers en régime Convention
1 130,06

Titres miniers en régime CEPP
644,17⁽³⁾



⁽¹⁾ dont 2 120 km² pour les titres miniers non opérés.
⁽²⁾ dont 1 027 km² pour les titres miniers non opérés.
⁽³⁾ Total Gabon opérateur.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU DOMAINE MINIER au 31 décembre 2015

	Superficie en km ²	Date attribution	Durée/ans () période en cours	Expiration période en cours	Participations	
TITRES MINIERS D'EXPLOITATION						
RÉGIME CONVENTION I Concessions minières en mer						
1	Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
2	Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100 %
3	Grand Anguille Marine G6-16	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
4	Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100 %
5	Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG ⁽¹⁾ 34,725 %
6	Girelle Marine G6-22	52,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
7	Pageau Marine G6-23	45,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
8	Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
RÉGIME CONVENTION I Permis d'exploitation en mer (PEX)						
9	Ayol Marine G5-36	36,40	01/08/1981	20+10+(5)+5	30/07/2016	Total Gabon 100 %
RÉGIME CONVENTION I Concessions minières à terre						
10	Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100 %
11	Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100 %
12	M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100 %
13	Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100 %
RÉGIME CONVENTION I Permis d'exploitation à terre (PEX)						
14	Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 ⁽⁴⁾	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100 %
RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploitation en mer (AEE)						
15	Hylia II G5-113	35,24	01/01/2013	(10)+5+5	31/12/2021	Total Gabon 55,687 % (op.) - TPPG 19,313 % - République gabonaise 25 %
16	Baudroie-Mérou Marine G5-90 ⁽³⁾	296,00	01/01/2003	10+(5)+5	02/01/2018	Total Gabon 50 % (op.) - MPDC Gabon 50 %
RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploitation à terre (AEE)						
17	Coucal G5-112	26,50	01/01/2011	(10)+5+5	31/12/2020	Total Gabon 43,695 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,805 %
18	Avocette-Dianongo G5-111	46,10	01/01/2011	(10)+5+5	31/12/2020	Total Gabon 43,6055 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,8945 %
19	Atora G5-82	195,49	15/02/2001	10+(5)+5	14/02/2016	Total Gabon 40 % (op.) - Shell Upstream Gabon 40 % - Shell Gabon 20 %
20	Mboga G5-86 ⁽⁶⁾	44,84	19/12/1999	10+5+(1)	01/01/2016	Total Gabon 100 %
21	Rabi-Kounga G5-40	129,06	01/01/2003	10+(5)+5	31/12/2017	Shell Gabon 42,5 % (op.) - Total Gabon 32,924 % - TPPG 14,576 % - Shell Upstream Gabon 10 %
RÉGIME CEPP I Autorisation Exclusive de Développement et d'Exploitation à terre (AEDE)						
22	Igongo G5-128 ⁽⁶⁾	118,00	07/06/2015	(15)+5+5	06/06/2030	Perenco 40% (op) - Tullow 40% - Total Gabon 20 %

TITRES MINIERS DE RECHERCHE

RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploration (AEE)						
23	Diaba G4-223 ⁽⁵⁾	9075,62	31/01/2007	3,5+3,5+1+(3)	01/02/2018	Total Gabon 42,50% (op.) - Cobalt CIE Gabon Diaba 21,25% - Marathon Upstream Gabon Limited 21,25% - République gabonaise 15 %
	Mutamba Iroru G4-219 ⁽²⁾	0,00	11/11/2005	3,5+(2+1)	10/02/2013	Vaalco 50 % (op.) - Total Gabon 50 % (op.)
	Nziembou G4-186 ⁽⁷⁾	0,00	05/11/1997	3,5+3,5+2,5+(2+0,25+0,5)	15/06/2015	Perenco 40 % (op.) - Tullow 40 % - Total Gabon 20 %

(1) TPPG: Total Participations Pétrolières Gabon, société de droit gabonais du groupe Total, filiale à 100% d'Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par Elf Aquitaine au Gabon.

(2) Période en cours expirée. Demande d'une A.E.E (NGONGUI) introduite auprès de la République gabonaise. Négociation d'un nouveau CEPP par l'opérateur.

(3) Arrêté signé le 29 janvier 2015, avec effet au 2 janvier 2013, pour le passage en seconde période de l'Autorisation Exclusive de Développement et d'Exploitation.

(4) Demande de renouvellement introduite auprès de la République gabonaise.

(5) Obtention du passage en 3^e période pour une durée de 3 ans à compter du 2 février 2015.

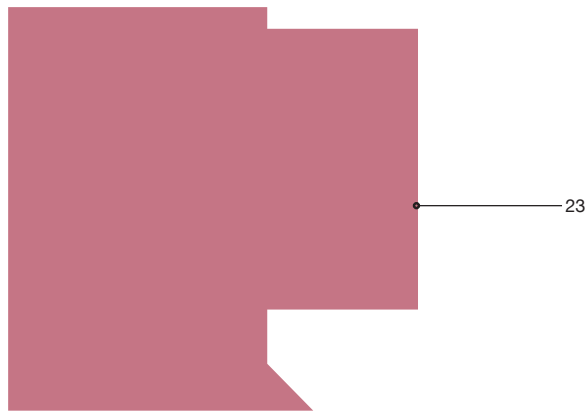
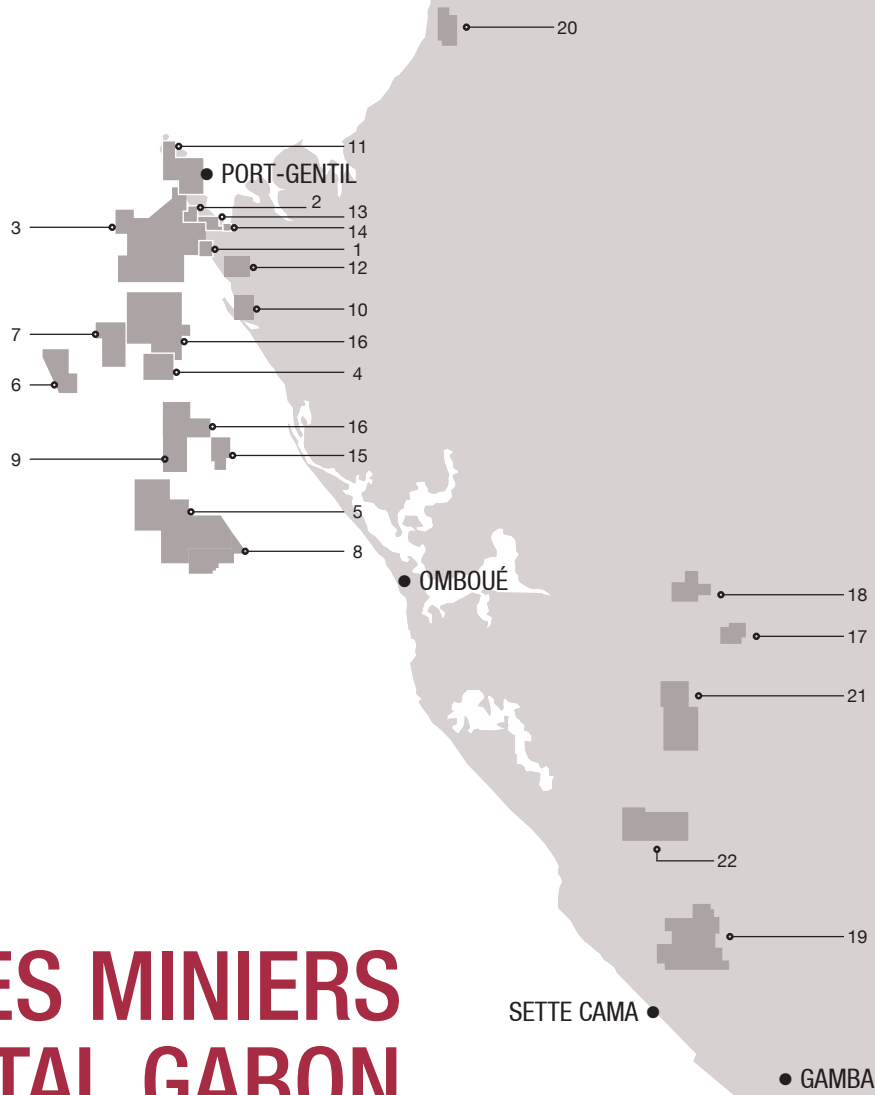
(6) Suite à la découverte sur le permis Nziembou, obtention d'une AEDE Igongo pour une période initiale de 15 ans, à compter de la date de mise en production du gisement le 7 juin 2015.

(7) Au cours du Comité Technique du 10 juin 2015, les partenaires ont décidé de rendre à la République gabonaise la partie du permis Nziembou qui n'a pas fait l'objet de découverte.

(8) Après plusieurs mois de négociations, le permis Mboga G5-86 a été cédé à la République gabonaise avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2016.

TITRES MINIERES DE TOTAL GABON

AU 31/12/2015



GABON

ACTIVITÉS

EXPLORATION

» TRAVAUX D'EXPLORATION

Sur le permis Diaba (Total Gabon opérateur, 42,5%), suite à la découverte en août 2013 d'une accumulation de gaz à condensats dans les réservoirs ante-salifères de la formation Gamba, une réévaluation globale de la prospectivité a été réalisée sur l'ensemble du bloc. Cette étude a mis en évidence une prospectivité importante à l'ouest du permis, qui n'était pas couverte par la sismique 3D existante. Les données sismiques acquises fin 2014 sur la zone ouest du permis sont en cours de traitement et devraient permettre un inventaire complet de la prospectivité de ce permis. Un premier cube fast-track a été livré en avril 2015.

L'interprétation de ce cube fast-track confirme la présence d'objets prospectifs à l'ante-sel, à l'ouest de la structure de Mango forée par le puits Diaman-1. Les travaux d'évaluation pétrolière se poursuivent afin de préciser l'intérêt économique potentiel de cette prospectivité avant une possible décision de forage.

Sur le permis Nziembou (Total Gabon 20%), l'Autorisation Exclusive d'Exploration (AEE) a expiré le 15 juillet 2015, après l'extension de neuf mois de la cinquième période d'exploration obtenue afin de forer le puits de Monbou-1 à l'ante-salifère. Ce puits a été abandonné en avril 2015.

Sur l'AEDE d'Igongo G5-128 (Total Gabon 20%), le puits Igongo-1ST a été connecté aux installations d'Echira opérées par Perenco. Les tests de production commencés en juin 2015 ont été suspendus en octobre 2015, la productivité du puits ayant chuté après un arrêt pour l'acquisition de mesures réservoir. Suite à la réalisation de perforations complémentaires le 23 décembre 2015, le puits a été testé le 28 décembre à 1 200 b/j. Les tests de production se poursuivront en 2016 pour évaluer le comportement dynamique de ces réservoirs et préciser le programme de délimitation de cette découverte.

Sur le permis Mutamba (Total Gabon 50%), les études et travaux sont suspendus en attendant l'aboutissement des négociations en cours avec la République gabonaise sur l'AEE (couvrant la découverte Ngongui) et un nouveau CEPP (couvrant le reste du permis).

Sur les permis d'exploitation opérés offshore, l'évaluation du potentiel d'exploration résiduel aux thématiques ante-salifères et post-salifères se poursuit. Sur le permis de Torpille en particulier, les données acquises lors de la sismique 3D OBN réalisée en 2014 sont en cours de traitement. Les cubes fast-track ont été livrés en juin 2015 et les cubes finaux seront disponibles en mai 2016. L'objectif est d'évaluer un éventuel intérêt à l'ante-salifère sous le champ.

ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT

ACTIFS OPÉRÉS

En 2015, dans le cadre des travaux de la phase 3 du redéveloppement du champ maritime d'Anguille, quatre nouveaux puits ont été mis en production ; soit un total de 18 puits réalisés (sur vingt-et-un). Ce projet est d'ores et déjà à l'objectif initialement prévu de 20 000 b/j. Par ailleurs, pour cette année, le programme des grands travaux d'intégrité (GTI) destinés à prolonger la durée de vie des plateformes des sites de Grondin et de Torpille a été établi sur la base d'une approche ciblée d'appels d'offres spécifiques plateforme par plateforme afin d'en optimiser les coûts. À compter de 2016, Total Gabon envisage de poursuivre cette stratégie pour les campagnes de peinture à venir.

» PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

Maitrise des émissions de gaz à effet de serre

- Sur le site de Grand Anguille Ablette Marine (GAAM), le projet de compression et de rénovation de la plateforme de GAAM, destiné à moderniser les installations de ce champ et réduire le brûlage du gaz, a été arbitré suite à la baisse des prix du brut qui a dégradé l'économie de ce projet.
- Sur le site de Grondin, le projet de remplacement et de dégoulotage de la compression de Barbier, et d'installation d'une nouvelle ligne de retour du gaz basse pression de Mandaros vers Barbier permettant l'augmentation des capacités de fourniture de gaz haute pression pour réduire le brûlage du gaz et l'activation des puits a été reporté à 2017 du fait des contraintes budgétaires. La mise en service pourrait être effectuée courant 2019. Une revue de l'avant-projet a été lancée afin d'intégrer l'évolution des hypothèses réservoirs et optimiser les coûts du projet. L'objectif est d'émettre, à la fin du premier trimestre 2016, un cahier des charges révisé afin que les études de *basic engineering* et les approvisionnements de matériel reprennent dès 2016, pour préparer la reprise du projet en 2017.
- Depuis leur mise en service, il y a plusieurs décennies, les installations de production ont vu leurs débits et les procédés de traitement évoluer significativement. Les débits de gaz rejetés à l'atmosphère ont sensiblement diminué et leurs compositions se sont modifiées. Des travaux sont nécessaires pour fiabiliser le brûlage du gaz et ainsi éviter des rejets de gaz venté.

- Le niveau de dégradation de la torche d'AGMP a conduit à des travaux urgents de renforcement provisoire de la structure tripode, réalisés en juin 2015. Des travaux de réparation plus importants sont à réaliser d'ici deux ans.

Maitrise de la teneur en hydrocarbures dans les eaux de production

Au terminal du Cap Lopez, l'unité de traitement secondaire comprend trois filtres coalesceurs, un flottateur et quatre turbocyclones qui permettront de réduire les teneurs en hydrocarbures des eaux de production rejetées à moins de 10 mg/l. La mise en route de l'unité initialement prévue au deuxième trimestre 2015 est reportée suite à la détection de problèmes vibratoires sur les équipements.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE FORAGE OPÉRÉES EN 2015

✓ Terminé au 31/12/2015

Puits	Permis	Appareil	Zone	Mètres forés	Reste à forer	Remarques	Statut
AGMN-512 (WO)	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	-	-	<i>Coverision Producteur en Injecteur</i>	✓
AGMN-078 (New)	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 565	-	<i>Neuf / Développement / Producteur</i>	✓
AGMN-079 (New)	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 383	-	<i>Neuf / Développement / Producteur</i>	✓
TRM-014 (WO)	Torpille G6-17	Bellator	Mer	-	-	<i>Gros Entretien</i>	✓
TRM-015 (WO)	Torpille G6-17	Bellator	Mer	-	-	<i>Gros Entretien</i>	✓
AGMN-080 (New)	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	3 235	-	<i>Neuf / Développement / Producteur</i>	✓
AGMN-081 (New)	Grand Anguille Marine G6-16	SETTY	Mer	2 906	-	<i>Neuf / Développement / Producteur</i>	✓
GIM-007 (P&A)	Girelle Marine G6-22	SETTY	Mer	144	-	<i>Fermeture / Abandon</i>	✓
GIM-006 (P&A)	Girelle Marine G6-22	SETTY	Mer	142	-	<i>Fermeture / Abandon</i>	✓
GIM-008 (P&A)	Girelle Marine G6-22	SETTY	Mer	139	-	<i>Fermeture / Abandon</i>	✓
TOTAL (nombre de mètres forés)				13 514	-		

»ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS EN MER

Anguille

Pour rappel, l'objectif principal du projet de redéveloppement du champ d'Anguille est d'augmenter la production des horizons Anguille Inférieur, Anguille Supérieur et Anguille Terminal. Le redéveloppement du champ d'Anguille, mis en production en 1966, associe le développement de réserves additionnelles, la pérennisation des installations existantes et la réduction de l'empreinte des activités de la Société sur l'environnement.

Le projet de la phase 3 de redéveloppement du champ d'Anguille comprenait 21 puits supplémentaires à forer depuis la nouvelle plateforme AGMN située dans la partie nord du champ. Avec deux puits forés en 2012, cinq en 2013, sept en 2014 et quatre en 2015, ce sont 18 puits (sur 21) qui auront été réalisés dans le cadre de phase 3 du projet de redéveloppement du champ d'Anguille. Le forage des trois puits restants a été reporté en raison d'une économie dégradée par la faiblesse des prix du pétrole et de capacité de production limitée. Bien que le forage des trois derniers puits soit reporté, ce projet est d'ores et déjà à l'objectif de 20 000 b/j initialement prévu.

En 2015, les opérations les plus marquantes ont été les suivantes :

- la campagne de forage avec les nouveaux puits AGMN078, AGMN079, AGMN080 et AGMN081 mis en production en 2015 ont permis un apport de productions additionnelles ;
- la campagne de reprise de puits sur les champs d'Anguille (Work Over AGM512) et de Torpille (Work Over TRM014 et TRM015) ;
- la campagne de *coiled tubing* sur les champs d'Anguille et de Girelle ;
- la poursuite des travaux d'intégrité/pérennité sur les installations offshore (Anguille, Torpille et Grondin) ;
- le remplacement des générateurs, des pompes export et de la cabine électrique sur le champ de Pageau.

Enfin, une quatrième phase du projet de redéveloppement du champ d'Anguille est à l'étude. À l'issue de l'étude de screening, les concepts retenus prévoient une nouvelle plateforme AGMS reliée par passerelle à la plateforme AGMP et comprennent, soit 13 puits activés par pompes électriques de fond de puits (ESP – *Electrical Submersible Pumps*), soit 15 puits activés par du gas-lift à une pression de 120 bars.

Les deux concepts d'activation présentent des résultats économiques proches, malgré un coût d'investissement et d'opération supérieur dans le cas du pompage de fond de puits qui est compensé par une production plus élevée. Il a été décidé de poursuivre l'étude conceptuelle incluant les deux cas d'activation afin de réduire les coûts d'investissement et également d'intégrer des optimisations du mode opératoire des champs de l'offshore (actuellement en cours de revue). L'objectif est de définir un concept de développement économique afin de démarrer l'avant-projet au troisième trimestre 2016.

Grands travaux d'intégrité

En 2015, le programme des travaux a été établi sur la base d'une approche ciblée d'appels d'offres spécifiques plateforme par plateforme. La campagne de peinture est terminée sur les plateformes GRM1, GRMPFC, GRM2, BAM1, GENM, TNEM, BDM, TRM1, TRMPFC, TRMPFQ, Hylia et MAM. Le contrat de peinture a pris fin en juillet 2015 et la stratégie pour 2016/2018 prévoit une campagne plateforme par plateforme. Le début des travaux devrait être lancé au deuxième trimestre 2016.

Grondin

En 2013, l'avant-projet de rénovation des quartiers d'habitation du site de Grondin a été lancé. L'appel d'offres ingénierie a été lancé fin 2014. Les études de *basic engineering*, finalisées en juillet 2015, ont conduit à un appel d'offres pour le lancement des travaux de démantèlement partiel du quartier d'habitation de Grondin dont le démarrage, initialement prévu en décembre 2015, est reporté au deuxième semestre 2016.

Par ailleurs, un projet de traitement de gaz combustible du moteur du compresseur gaz de Gonelle a été mené. Ce projet vise essentiellement à optimiser le rendement actuel et à fiabiliser le fonctionnement du moteur thermique du compresseur. Une unité de traitement de gaz basée sur une technologie de filtration membranaire a été sélectionnée en remplacement de l'unité actuelle. L'installation du skid est terminée et le démarrage a été réalisé en octobre 2015.

Torpille

Pour répondre à une exigence de sécurité, l'électrification du réchauffeur de l'unité de régénération de glycol de l'unité de traitement de gaz HP du complexe de Torpille est nécessaire et est prévue pour 2016. Les études et approvisionnements ont débuté le 18 novembre 2015.

Sur le projet d'injection d'eau pour le maintien de pression, le contexte économique actuel marqué par la baisse significative des prix du pétrole et les arbitrages budgétaires nécessaires ont conduit à redéfinir l'étendue du projet.

Par ailleurs, la technique de pose de pipeline de type Zaplock a été qualifiée et constitue le cas de base de l'exécution du projet. Le *basic engineering*, l'ingénierie de détail et les approvisionnements de ce projet ont débuté, comme prévu, au deuxième trimestre 2015.

Hylia, Baudroie et Baudroie Nord

Une étude de niveau conceptuel est en cours afin d'améliorer la récupération d'huile par l'installation de pompes électriques de fond de puits (ESP – Electrical Submersible Pumps) sur les champs d'Hylia, de Baudroie et de Baudroie Nord. Elle a pour objectif de déterminer, puis de lever les goulots électriques et procédés des installations de surfaces existantes qui limitent le nombre de puits candidats au pompage.

Pageau

Pour rappel, le projet de rénovation de Pageau, qui traite et exporte principalement la production du champ de Girelle, consiste à remplacer les pompes d'expédition d'huile, la cabine électrique et les groupes électrogènes actuels devenus obsolètes, par des équipements de nouvelle génération. Débutés en juillet 2015, les travaux de raccordement des nouveaux équipements se poursuivent.

» ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT SUR LES CHAMPS À TERRE

Installations sur l'île Mandji

- **Port-Gentil Océan**

L'injection d'eau demeure arrêtée sur le champ de Port-Gentil Océan (PO) en raison de l'éclatement (sans autre conséquence) de la conduite d'eau pressurisée reliant le site à terre de PG2 au puits injecteur PO007. Un nouveau dispositif d'injection a été proposé et validé. La réparation de la conduite a été réalisée en février 2014. La découverte de pressions annulaires anormalement élevées sur le puits PO007, dans lequel était prévue l'injection d'eau, a conduit à rechercher d'autres puits injecteurs. Les puits PO003 et PO009 ont été choisis pour servir d'injecteurs à la place de PO007. Cette situation a entraîné la révision du scope du projet. Le matériel nécessaire à la réalisation du projet est en cours d'approvisionnement pour un début de réalisation sur site prévu à partir du deuxième semestre 2016. La mise en service est prévue pour début 2017.

- **Anguille Nord-Est**

La reprise de l'injection d'eau est prévue sur le champ d'Anguille Nord-Est (ANE). Des études géosciences ont permis de sélectionner un certain nombre de puits injecteurs et d'évaluer les débits d'injection nécessaires, ainsi que les enjeux associés au projet. Les résultats encourageants des derniers puits forés ANE012 et ANE013 ont été intégrés à l'étude et ont conduit à augmenter significativement les débits d'injection envisagés. Des tests d'intégrité des puits identifiés ont été réalisés et confirment la disponibilité des puits pour l'injection. Des tests d'injectivité ont été réalisés fin février 2015 et confirment la possibilité d'injecter sur quatre des six puits envisagés. Les paramètres d'injectivité mesurés pendant la campagne permettront de finaliser l'étude. En parallèle, des essais de remise en service de l'équipement de relevage, de traitement et de pompage de l'eau de la lagune ont été effectués à PG2.

Les investissements de ce projet ont été reportés à 2016. Par conséquent, sa mise en service devrait s'effectuer fin 2016.

Par ailleurs, une étude préliminaire de redéveloppement du champ d'Anguille Nord-Est (ANE) a été lancée début 2016. Elle considère deux scénarios :

- l'installation de 6 nouveaux puits (4 producteurs et 2 injecteurs) sur la plateforme ANE mer avec le délestage de puits hydratés de l'île Mandji, sans modification des installations de traitement de PG2 ;
- ou 9 nouveaux puits (6 producteurs et 3 injecteurs) sur la plateforme ANE mer avec modification de l'usine de traitement de PG2 pour augmenter la capacité.

- **Réhabilitation de Ntchengué**

Les travaux de réhabilitation de ce site par bio-remédiation des terres souillées ont été lancés en 2013 et demeurent en cours. Ils succèdent à la première phase du projet consistant à vidanger et nettoyer les installations de l'ancien centre de stockage de Ntchengué et à la deuxième phase visant à démonter les bacs et les tuyauteries, réalisées en 2012. Une plateforme sur trois a été réceptionnée en 2014. En 2015, le traitement des deux autres plateformes s'est poursuivi.

- **Pipelines îles Mandji**

Suite à l'expansion de la ville de Port-Gentil et pour éviter des constructions anarchiques, des protections de pipelines respectant les distances de sécurité ont été mises en place. Le détournement des pipelines à gaz hors des zones urbanisées est également finalisé. Les deux pipelines gaz qui traversaient la zone urbaine de Ntchengué à Clairette Centre ont été isolés. Les études et la pose d'un pipeline 20" pour re-router les deux pipelines huiles qui passent encore dans ces zones devraient être reprises au deuxième trimestre 2016, au niveau avant-projet, pour passer en projet en 2017 et être réalisées en 2018.

- **Atora**

La campagne de puits infills d'Atora consiste en la conversion d'un puits producteur arrêté en injecteur d'eau et le forage de deux nouveaux puits infills sur les zones centre et sud. L'étude d'avant-projet est en cours pour déterminer le schéma de développement optimal, confirmer l'économicité de la campagne de forage de puits infill et établir un cahier des charges pour le raccordement des puits. D'autre part, les discussions avec un autre opérateur pétrolier se poursuivent pour l'utilisation d'un de ses rigs pour un forage mi-2017. Enfin, une étude est en cours pour identifier les goulots du centre de traitement d'Atora ainsi que pour définir les modifications possibles afin d'augmenter la production. L'objectif est de finaliser l'étude au premier trimestre 2016.

- **Terminal du Cap Lopez**

Une évaluation de la défense contre l'incendie (DCI) du terminal du Cap Lopez a conduit à la décision d'installer une caserne de pompiers à proximité du site. L'amélioration du système de lutte anti-incendie du terminal, décidée en 2012, consistait à fiabiliser l'approvisionnement en eau par l'installation d'un moyen de pompage supplémentaire, à renforcer les réseaux de distribution d'eau et de mousse et à installer un système de détection incendie par fibre optique sur les bacs du terminal.

Une mission menée par des experts de Total a conduit à un ajustement du concept initial. Les travaux sur le site devraient être lancés à partir de 2017.

L'étude de la protection de la côte du Cap Lopez contre l'érosion a conduit à recommander le lancement d'un projet de protection de la côte dont les études conceptuelles ont été reprises début 2015 pour l'installation, sur la côte Est, d'une barrière physique. Un processus de pré-qualification des entreprises qui seront consultées pour la réalisation des travaux a été effectué afin de s'assurer qu'elles ont pris la mesure des enjeux de sécurité opérationnelle, techniques, environnementaux et de contenu local.

Une étude est en cours afin d'identifier les travaux d'intégrité nécessaires pour la pérennité des opérations du terminal pétrolier, les classer par ordre de priorité et estimer les coûts associés.

Par ailleurs, une étude de *flow* assurance est en cours afin de confirmer la capacité et l'opérabilité du réseau de pipeline transportant l'huile stabilisée venant des installations des tiers et des champs de Coucal et Avocette. La méthodologie consiste à faire un état des lieux, définir des fenêtres opératoires et proposer des modifications afin d'assurer la pérennité des opérations du réseau. Les travaux d'intégrité nécessaires incluant le changement du pipeline 12" (si les réparations s'avèrent trop coûteuses) seront étudiés pour estimer les coûts associés.

ACTIVITÉS NON OPÉRÉES

Rabi-Kounga

Les activités sur le champ de Rabi-Kounga en 2015 ont porté principalement sur :

- la préparation de la campagne *short radius side strack (SRST-A)* qui comprend 5 puits (réalisation prévue en 2016) ;
- l'implémentation du *Own&Operated*, qui a consisté en l'acquisition par l'opérateur d'équipements et de personnel *Well Services* : pompes, unités huile chaude (HOU) ;
- la poursuite de la surveillance du réservoir, dans le but de déterminer les meilleures opportunités de développement : *Water Shut Off, Heel Perf, SRST*, etc ;
- les opérations *Well Reservoir and Facilities Management (WRFM)*, l'optimisation d'injection gas-lift, le changement de zones de production, la réouverture de puits, la modification de duses de production.

DIVERS

Obangué, Tsiengui

Le transit vers le terminal du Cap Lopez de la production de Tsiengui et d'Obangué (opérateur Addax) via le site de Coucal, a représenté un volume moyen de 4,6 kb/j en 2015 (8,0 kb/j en 2014).

Au premier trimestre 2016, Addax a notifié à Total Gabon la résiliation du contrat de transport, traitement, stockage et chargement du brut entre Coucal et le terminal du Cap Lopez à compter du 18 avril 2016.

Vanneau et Ganga

La production des champs de Vanneau et Ganga (opérateur Perenco) est achetée par Total Gabon à la société opératrice à leur arrivée respective sur Hylia et sur les 18 pouces Rabi-Kounga – Cap Lopez. La production moyenne en 2015 s'est élevée à 3,2 kb/j pour ces champs (1,1 kb/j en 2014).

Onal, Omko, Gwedidi et Mbigou

Les productions des champs d'Onal, d'Omko, de Gwedidi et de Mbigou (opérateur Maurel et Prom Gabon) ont été transportées jusqu'au terminal du Cap Lopez, d'où elles ont été exportées. En 2015, elles ont représenté en moyenne un volume de 21,4 kb/j (25,4 kb/j en 2014).

ACTIVITÉS

PRODUCTION ET RÉSERVES

» PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

La part de la production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'établit à 47,3 kb/j (17,3 Mb sur l'année) en 2015 contre 47,0 kb/j (17,2 Mb sur l'année) en 2014, soit environ 20% de la production gabonaise de pétrole brut.

» PRODUCTION OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

La production des champs opérés par Total Gabon en 2015 s'établit à 57,2 kb/j (20,9 Mb sur l'année), stable par rapport à 57,3 kb/j (20,9 Mb sur l'année) en 2014. Cette stabilité résulte de la hausse des quantités produites de brut Mandji (45,5 kb/j en 2015, contre 44,6 kb/j en 2014), compensée par la baisse des quantités de brut Rabi (11,7 kb/j en 2015, contre 12,7 kb/j en 2014).

La hausse des quantités produites de Mandji s'explique par la bonne tenue du potentiel socle et par l'apport des nouveaux puits du re-développement du champ d'Anguille.

La baisse des quantités produites de Rabi s'explique par le déclin naturel du socle et par l'absence de nouveaux puits en 2015.

En 2015, la production de pétrole brut opérée par Total Gabon représente environ 24% de la production gabonaise de pétrole brut, contre 26% en 2014.

La part de la production opérée liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 42,8 kb/j (15,6 Mb sur l'année) en 2015, à comparer à 42,4 kb/j (15,5 Mb sur l'année) en 2014.

» PRODUCTION NON OPÉRÉE

La production du champ de Rabi-Kounga, opérée par Shell Gabon, affiche une baisse de 3,5% à 13,7 kb/j (5,0 Mb sur l'année) en 2015, contre 14,2 kb/j (5,3 Mb sur l'année) en 2014. Cette baisse s'explique essentiellement par le déclin naturel du champ. La part de la production non opérée liée aux participations de Total Gabon s'est élevée à 4,5 kb/j (1,6 Mb sur l'année) en 2015, à comparer à 4,7 kb/j (1,7 Mb sur l'année) en 2014.

» RÉSERVES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾

Au 31 décembre 2015, les réserves prouvées⁽²⁾ de pétrole brut de Total Gabon atteignaient 162 Mb, contre 187 Mb en 2014. La durée de vie des réserves prouvées et probables⁽³⁾ de pétrole brut au 31 décembre 2015 est de près de 13 ans au rythme actuel de production.

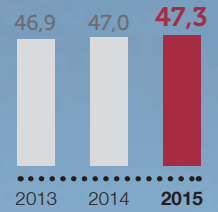
(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

(2) Les réserves prouvées sont les quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes. Pour 2014 et 2015, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 101,27 \$/b et 54,17 \$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année).

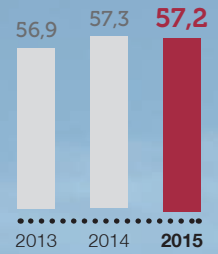
(3) En se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.

PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT
LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON ⁽¹⁾
en milliers de barils/jour

(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

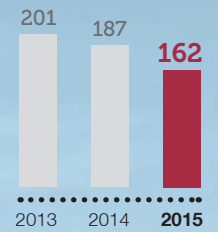


PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT
OPÉRÉE PAR TOTAL GABON
en milliers de barils/jour



RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾
en millions de barils

(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.



ACTIVITÉS

COMMERCIALISATION

» LES PRIX

Le prix du Brent daté s'est établi à 52,4 dollars par baril (\$/b) en moyenne sur 2015 pour 99,0 \$/b en 2014. L'année 2015 a été marquée par la volatilité des prix, le Brent daté ayant connu un point bas en janvier 2015 à 45,2 \$/b, puis une remontée à 66,6 \$/b en avril avant une rechute au second semestre, pour finir l'année à 35,7 \$/b.

Le niveau historiquement élevé des stocks mondiaux de pétrole brut a mis les prix spot sous pression alors que des statistiques montrant un ralentissement de l'économie chinoise se sont succédé depuis août 2015, et ont laissé craindre un ralentissement de sa consommation de brut.

Les prix en fin d'année, avec le Brent daté qui a clôturé l'année à son plus bas niveau depuis juillet 2004, ont été affectés par :

- la perspective de la levée des sanctions sur l'Iran après l'accord obtenu avec le P5 +1 (Chine, France, Russie, Royaume-Uni, États-Unis et Allemagne) ;
- le déclin de la production nord-américaine dans un contexte de prix bas beaucoup plus lent qu'initialement envisagé ;
- la hausse de la production OPEP assortie de la réaffirmation que celle-ci n'avait pas l'intention de réduire sa production.

» LE MARCHÉ

Après une année 2014 en demi-teinte, la demande pétrolière mondiale a été robuste, stimulée notamment par la baisse des prix des produits pétroliers dans le sillage de ceux du brut. Elle a ainsi augmenté de 1,8 Mb/j tirée par les demandes asiatiques (+1,2 Mb/j) et, dans une moindre mesure, nord-américaines (+0,3 Mb/j) et européennes (+0,3 Mb/j). Dans cette dernière région, l'effet prix a contrebalancé la baisse structurelle de la demande enregistrée ces dernières années, notamment sur le fuel, et les inquiétudes sur la zone Euro générées par la situation politique de la Grèce. En Asie, la Chine et l'Inde ont tiré cette demande avec des croissances respectives de 0,7 et 0,25 Mb/j.

La demande pétrolière en Afrique et au Moyen-Orient a été respectivement en hausse de 2,3 % soit +0,09 Mb/j (contre 1,7 % en 2014) et de 1,1 % soit +0,1 Mb/j (contre 2 % en 2014) nonobstant les crises politiques majeures dans certains pays (Syrie, Yemen, Libye...).

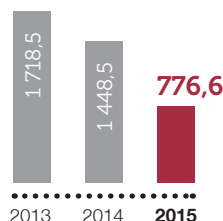
S'agissant des produits pétroliers, la hausse de la demande, sensible au prix, a principalement concerné l'essence (+0,8 Mb/j soit +3,4 %) et le gasoil (+0,48 Mb/j soit +1,7 %). La demande de fuel est demeurée en baisse (-0,27 Mb/j soit -3,5 %), principalement en raison du recul continu de la demande de fuel de soute et de l'extension des zones de contrôle des émissions de soufre.

L'offre de pétrole a progressé en 2015 par rapport à 2014 (+2,4 Mb/j). Si un ralentissement de l'augmentation de la production de brut non-OPEP en général et nord-américaine en particulier a été constaté en 2015 par rapport à 2014 (+1,09 Mb/j vs +1,2 Mb/j), la production de brut de l'OPEP a augmenté sous l'impulsion de l'Irak (environ +0,62 Mb/j) mais aussi des Émirats Arabes Unis (+0,21 Mb/j) et de l'Angola (+0,15 Mb/j). En 2015, la production OPEP s'est élevée en moyenne à 31,3 Mb/j, au-dessus des quotas officiels de 30 Mb/j.

Au niveau mondial, l'augmentation significative de l'offre de pétrole, couplée au ralentissement de l'augmentation de la demande, a entraîné une importante constitution de stocks de +1,3 Mb/j en 2015.

VENTE DE PÉTROLE BRUT

en millions de dollars



» LES DIFFÉRENTIELS DES BRUTS GABONAIS

Les bruts gabonais, comme tous ceux d'Afrique de l'Ouest, ont souffert dans le contexte d'un marché sur-approvisionné, en particulier sur le bassin atlantique. Ces bruts, éloignés des marchés asiatiques, ont été pénalisés par des taux de fret volatiles et en moyenne plus élevés qu'en 2014 vers toutes les destinations. Les marges de raffinage globalement élevées en 2015 témoignent du basculement vers un marché d'acheteurs, amorcé en 2014.

Le Mandji est un brut moyennement lourd et soufré qui produit principalement du fuel à haute teneur en soufre, utilisé comme soute marine. Son différentiel par rapport au Brent daté s'est légèrement dégradé en 2015 à -5,23 \$/b contre -5,04 \$/b en 2014 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels). Dans une conjoncture difficile, et par rapport au marché des bruts légers peu soufrés, très impacté par la croissance des productions locales aux États-Unis, le marché des bruts soufrés a été relativement moins pénalisé en 2015. Le portefeuille de clients asiatiques et européens a permis les arbitrages sur ces zones en fonction des maintenances de raffinerie, de l'évolution des marqueurs Brent et Dubai et des programmes d'export des bruts Oural ou des bruts medium sour du Moyen-Orient, concurrents du Mandji sur ces zones.

Le Rabi Light est un brut à faible teneur en soufre, principalement destiné jusqu'à début 2014 au marché asiatique pour la production de fuel oil à très basse teneur en soufre ou le crude burning au Japon (utilisation directe du brut dans les centrales électriques), et au marché de la côte Est américaine. Face à la disparition de ces marchés, le Rabi Light a été exporté principalement vers la Méditerranée et la Chine au cours de l'année 2015. Outre la saturation du marché atlantique en brut légers peu soufrés, qui a affecté fortement la valorisation des bruts légers nigériens (Bonga, Bonny Light, Forcados par exemple), la commercialisation du Rabi Light a souffert au cours de l'année 2015 de la disparition de la prime du fuel à basse teneur en soufre par rapport au fuel à haute teneur en soufre sur tous les marchés régionaux.

En outre, la qualité du Rabi Light a été modifiée à compter de janvier 2015 avec la sortie du flux Tchatamba du mélange. Cette modification a entraîné un alourdissement du Rabi Light (le degré API passant de 35 à 33°API), et une augmentation des rendements en fuel au détriment des rendements en essence ou distillat intermédiaires lors du traitement en raffinerie. Dans ce contexte difficile, le différentiel du Rabi Light s'est fortement dégradé, à -3,71 en 2015 contre -1,81 \$/b en 2014 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels).

» VENTES DE PÉTROLE BRUT

Les ventes de pétrole brut se sont élevées à 776,6 millions de dollars en 2015, contre 1 448 millions de dollars en 2014. Ce recul de 46% s'explique essentiellement par la baisse du prix de vente moyen des bruts (-50%), partiellement compensée par la hausse des volumes (+7%).

» VENTES DE GAZ

Le chiffre d'affaires des ventes de gaz s'est établi en 2015 à 1,8 M\$, en baisse par rapport à 2014 (2,6 M\$), et équivaut à un volume d'environ 24 millions de mètres cubes (Mm³) de gaz, livré sur le marché intérieur.

ACTIVITÉS

RESSOURCES HUMAINES

» RECRUTEMENT ET CARRIÈRES

Cinq nouveaux collaborateurs ont rejoint l'Entreprise en 2015, parmi lesquels quatre ingénieurs, dans les métiers achats, forage, exploitation et géosciences. Ce chiffre est en recul par rapport aux années précédentes, en raison d'un contexte économique peu favorable, mais également en raison du renouvellement de près de la moitié des effectifs ces six dernières années.

Total Gabon accorde une attention toute particulière au suivi des jeunes embauchés, avec l'entrée de ces derniers, dès le recrutement, dans un parcours de professionnalisation prévoyant l'alternance de postes et des formations avec pour objectif d'atteindre l'autonomie professionnelle. Les nouveaux embauchés sont informés, en présence de leur responsable Métier et du Gestionnaire de Carrières, du parcours et des objectifs assignés durant les six années (en moyenne) que dure cette période de professionnalisation.

Un comité d'insertion évalue régulièrement leur processus d'intégration au sein de l'entreprise et gère leur évolution en s'appuyant sur un programme de formation technique métier et de développement personnel.

Par ailleurs, dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2014 entre Total Gabon, le Fonds d'aide à l'Insertion et à la Réinsertion professionnelles (FIR) et le ministère du Travail et de l'Emploi, 72 stagiaires ont été accueillis au sein de l'entreprise en 2015.

Rappelons que l'objectif de ce partenariat est, par le biais d'une immersion en milieu professionnel, de contribuer à l'employabilité de jeunes gabonais inscrits à l'Office National de l'Emploi (ONE).

Enfin, en 2015, soixante-trois salariés ont bénéficié localement d'une mobilité professionnelle et le nombre de collaborateurs gabonais en affectation internationale dans les filiales ou au siège du groupe Total s'établit à vingt-et-un. La mobilité tant interne qu'internationale est également un des moyens pour développer les compétences des collaborateurs nationaux et les préparer à prendre des postes à responsabilité.

» FORMATION

Le développement des ressources humaines passe également par le renforcement des compétences des collaborateurs à travers la formation professionnelle. Ainsi, en 2015, l'effort de formation a été maintenu à un niveau élevé, soit 2,7 millions de dollars.

Ce budget a été consacré pour :

- 34 % aux formations collectives tous métiers, organisées principalement au Gabon, à Port-Gentil, avec un accent particulier pour les formations Hygiène Sécurité Environnement (HSE) ;
- 66% aux formations individuelles souvent de longue durée (par cursus diplômant et certifiant), aux formations d'intégration de jeunes ou de reconversion, ainsi qu'aux formations ne pouvant être réalisées localement.

La poursuite des actions d'intégration des jeunes recrutés ces dernières années, à travers notamment les parcours de professionnalisation, doit maintenir ce niveau d'investissement humain.

» PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

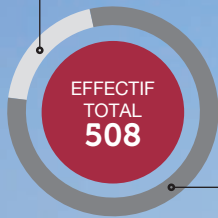
En 2015, Total Gabon a été impacté par la grève générale et illimitée lancée par l'Organisation Nationale des Employés du Pétrole, du 2 décembre 2014 au 1^{er} février 2015, la plus longue dans l'histoire du secteur pétrolier gabonais.

En juin 2015, la Direction Générale et les Délégués du personnel ont conclu un nouveau protocole relatif à l'intéressement des salariés aux résultats et aux performances de l'entreprise, avec la prise en compte d'objectifs Hygiène Sécurité et Environnement ainsi que des objectifs en matière de maîtrise des coûts d'exploitation, en complément des objectifs de résultat financier.

Enfin, les élections organisées au 4^e trimestre 2015 ont permis la mise en place d'un nouveau collège de Délégués du Personnel.

EFFECTIFS PRÉSENTS
AU 31 DÉCEMBRE 2015

EXPATRIÉS : 99



GABONAIS : 409

Ingénieurs	130
Agents Techniques Supérieurs (ATS)	127
Agents Très Hautement Qualifiés (ATHQ)	118
Employés et Ouvriers (EO)	34





ACTIVITÉS

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

» RÉSULTATS SÉCURITÉ

En 2015, les principaux indicateurs sécurité sont en léger recul par rapport à 2014 :

- le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF⁽¹⁾) s'établit à 0,23 contre 0,17 en 2014 ;
- le taux de fréquence des accidents (TRIR⁽²⁾) s'établit à 1,39 contre 1,32 en 2014.

Ces deux indicateurs intègrent notamment deux décès que la Société a déplorés début 2015, et qui ont conduit à l'élaboration d'un plan d'action articulé autour des axes suivants : culture HSE, actions à l'égard des contracteurs et sur les installations.

Le nombre d'incidents à haut potentiel (HPI) recensé est en hausse, avec 51 HPI en 2015 contre 37 en 2014. Leur typologie reste toutefois comparable, avec notamment 47% des HPI de type pertes de confinement.

Le volume des heures travaillées en 2015 est 8,6 millions contre 12 millions en 2014.

» ENVIRONNEMENT

En 2015, la teneur moyenne en hydrocarbures dans les eaux de rejet a été de 27 mg/l sur le site de Grondin contre 17,0 mg/l en 2014. Des difficultés rencontrées début 2015 ont impacté les performances du rejet d'eau, notamment un retard de maintenance sur les unités d'hydrocyclones lié à la grève des employés du secteur pétrolier pendant les mois de décembre 2014 et janvier 2015. Le nettoyage des hydrocyclones, du décanteur à plaques et la reprise des réglages des différents paramètres de fonctionnement, ont permis de retrouver la pleine capacité de traitement de ces unités.

Au terminal de Cap Lopez la teneur moyenne est stable en 2015, par rapport à 2014, à 8 mg/l.

En 2015, le volume de gaz évacué par les torches a été de 1,113 MSm³/j dont 0,053 MSm³/j de gaz venté en amélioration par rapport à 2014 (1,186 MSm³/j dont 0,086 MSm³/j de gaz venté). L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour un objectif de 90,0 kt équivalent CO₂ /Mbep s'élève à 85,9 kt équivalent CO₂ /Mbep en 2015 contre 87,4 kt équivalent CO₂ /Mbep en 2014.

Les projets ci-dessous, mis en service en 2014, ont contribué à améliorer les indicateurs de rejets gazeux en 2015 :

- le re-développement du champ d'Anguille avec réduction du brûlage ;
- le retour gaz BP entre AGM et TRM ;
- le compresseur gas-lift sur le site d'Atora permettant une meilleure utilisation du gaz associé et l'arrêt des prélèvements sur un puits à gaz ;
- l'installation d'un électro-compresseur sur Avocette et l'installation d'un nouveau turbogénérateur sur Coucal.

» HYGIÈNE INDUSTRIELLE

En 2015, pour la préservation de l'hygiène industrielle, les actions suivantes peuvent être signalées :

- vingt-trois audits et inspections sur l'ensemble des sites ;
- le contrôle qualité, depuis le 1^{er} avril 2015, des denrées alimentaires des entreprises de catering avant leur envoi sur les sites de production (484 containers contrôlés en 2015) ;
- la réalisation de trente-et-une sessions de sensibilisation aux risques professionnels.

(1) LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

(2) TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION

Les activités de diversification et de développement durable de Total Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Elles concernent des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines des infrastructures, de la santé, de la biodiversité et de l'éducation. Les dépenses engagées par la Société au cours de l'exercice 2015 se sont élevées à 63,8 M\$ (91 M\$ en 2014), dont 8 M\$ dans le cadre de la PID (8 M\$ en 2014), 55 M\$ dans le cadre de la PIH (82 M\$ en 2014) et 0,84 M\$ dans le cadre du fonds de développement des communautés locales (1 M\$ en 2014).

» ÉDUCATION ET FORMATION

À l'issue de la phase de formation théorique réalisée en 2014, les étudiants de la première promotion (session 2014 – 2015) de l'Institut du Pétrole et du Gaz ont poursuivi leur cursus avec un stage de cinq mois en entreprise. Au terme de celui-ci, un jury présidé par le CEO IFP-Training a validé les acquis des élèves. Les 15 élèves concernés ont obtenu leur diplôme Master Petroleum Engineering. La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu le 26 juin 2015 dans les locaux de l'Institut, en présence des membres du Gouvernement, des autorités administratives de Port-Gentil et des directeurs généraux des sociétés pétrolières opératrices.

La session de la deuxième promotion (2015 – 2016) a débuté le 2 mars 2015 après une campagne de recrutement/sélection des candidats. À l'issue des cours de génie pétrolier (partie géosciences) avec IFP-Training au 1^{er} semestre 2015, cette seconde promotion a réalisé une formation forage du 15 juin au 18 septembre 2015. Elle a été conclue par la visite de divers sites et rigs de forage des sociétés pétrolières, dont Total Gabon, pour un premier contact avec le terrain.

- Le soutien financier au Lycée Victor Hugo de Port-Gentil et aux classes préparatoires du Lycée Léon Mba de Libreville, s'est poursuivi en 2015, conformément à la convention signée avec la Mission Laïque Française. Ces soutiens sont nécessaires pour maintenir un haut niveau d'enseignement, notamment dans les classes préparatoires.
- Le soutien financier au Centre de spécialisation professionnelle (CSP) de Port-Gentil a été maintenu en 2015. Sur les 45 stagiaires inscrits pour l'année scolaire 2014-2015, 44 ont reçu le certificat de spécialisation professionnelle, soit un taux de réussite de 98%. L'année académique 2015-2016 a débuté le 21 septembre 2015 avec 40 stagiaires.
- Le soutien au programme bourses enseignement supérieur a été maintenu en 2015. Ce programme a pour objet de soutenir financièrement des étudiants des filières Géosciences cycle ingénieur durant toute la durée de leur formation. Pour l'année académique 2015-2016, trois nouveaux étudiants ont signé des contrats de parrainage avec Total Gabon.

» SANTÉ ET RECHERCHE MÉDICALE

Le soutien financier au **Centre International de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF)** a été maintenu en 2015. L'activité du CIRMF s'articule comme toujours autour de trois axes :

- la recherche : le CIRMF a produit 35 publications en 2015 et a poursuivi sa réorientation scientifique conformément aux directives du Conseil scientifique. En effet, les activités sont totalement orientées vers la recherche sur les maladies infectieuses, la compréhension de l'émergence des agents pathogènes et l'apparition des épidémies ;
- la formation : le CIRMF a poursuivi de manière significative ses missions de formation, aussi bien par l'accueil d'étudiants dans le cadre de leur stage que par la présentation de cours dans les institutions gabonaises d'enseignement supérieur ;
- l'appui à la santé publique s'est opéré de plusieurs manières : analyses biologiques et hématologiques, veilles microbiologiques au Gabon et dans d'autres pays d'Afrique centrale, dépistage néonatal de la drépanocytose.

» INFRASTRUCTURES

L'avancement global des travaux de construction de l'aérogare internationale de Port-Gentil est estimé à 85 % à fin décembre 2015. La livraison de l'ouvrage et la mise en service initialement estimées fin décembre 2015 et fin du premier trimestre 2016, devraient être réalisées à la fin du premier trimestre et fin du premier semestre 2016.

» DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le soutien financier à l'**Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD)** a été maintenu en 2015. Tout au long de l'année, l'IGAD a développé des actions de communication au travers des médias. L'Institut a poursuivi l'exécution du Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG). À fin 2015, dans le cadre de ce projet, 936 exploitations agricoles ont été aménagées ou sont en cours d'aménagement.

Par ailleurs, l'IGAD a poursuivi ses partenariats avec OLAM GABON, SUCAF, WWF et FAO.

» FORUM SUR LE CONTENU LOCAL

En 2015, Total Gabon a participé du 6 au 8 juillet à un **forum sur le contenu local** organisé par le Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures. À cette occasion, la Société a présenté ses actions en matière de promotion des PME/PMI gabonaises, de développement des compétences des nationaux et d'accès aux postes à responsabilité au sein de l'entreprise. Au terme de ce forum, le Gouvernement gabonais a mis en place un comité composé des autorités des secteurs pétrolier et parapétrolier, chargé de réfléchir sur les moyens d'aller plus loin sur les actions de contenu local.




TOTAL GABON

GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

- 38 Risques de l'émetteur
 - 41 Gouvernement d'entreprise
 - 50 Le comité directeur de Total Gabon
-



GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

RISQUES DE L'ÉMETTEUR

» EXPOSITION AUX FLUCTUATIONS DES MARCHÉS

Les résultats de Total Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole, généralement exprimés en dollars US, et les taux de change, notamment celui du dollar US par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une baisse des prix du pétrole a un effet négatif sur les résultats de Total Gabon du fait de la moins bonne valorisation de la production pétrolière. Inversement, une hausse des prix du pétrole se traduit par une amélioration des résultats. Pour l'exercice 2016, dans les scénarios retenus, Total Gabon estime qu'une baisse du cours du Brent (pétrole de mer du Nord) de 1 dollar US par baril entraînerait une baisse du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement (scénario retenu de 50 \$/b).

Une appréciation du dollar US par rapport à l'euro de 0,10 dollar US par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement.

» GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique les règles de contrôle retenues pour l'ensemble du groupe Total, en matière de gestion des risques de marché et plus particulièrement du risque de contrepartie. La mise en œuvre de ces règles chez Total Gabon relève de la compétence de la direction générale de la Société.

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité. Une limite d'en-cours autorisé est définie pour chaque banque avec laquelle Total Gabon travaille.

En raison de l'évolution récente des marchés financiers et de certaines règles concernant les nouveaux contrats pétroliers, Total Gabon a pris des mesures additionnelles afin de renforcer le contrôle de son exposition au risque de contrepartie, notamment pour ce qui concerne la gestion de sa trésorerie et la gestion des fonds destinés à la restitution des sites pétroliers.

» RISQUES JURIDIQUES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PRODUCTION

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et une fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais et sont soumis, soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais : Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices. Total Gabon a signé, le 5 juillet 2007, avec la République gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa convention d'établissement.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon, afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures, et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon et l'État gabonais, à travers la direction générale des hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production.

En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et de coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats entre Total Gabon et l'État gabonais.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités ; ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation de rendre une grande partie, voire la totalité en cas d'insuccès, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

» EXPOSITION AUX RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Nature des risques

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forages, traitements sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques ou la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement pipelines) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comporte des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols et à la production de déchets, et impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de

réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits, les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité, de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin...). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

Évaluation et maîtrise des risques

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations.

Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ces risques industriels et environnementaux. Les évaluations de risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, ce système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

» ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec Omnium Reinsurance Company (ORC), société de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurances gabonaise.

» RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION ET LA PRODUCTION PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Aux premiers rangs des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors d'un forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

» RISQUES ÉTHIQUES ET DE NON-CONFORMITÉ

Les conduites contraires à l'éthique ou les situations de non-conformité aux lois et règlements applicables, y compris les situations de non-conformité aux dispositifs de lutte contre la fraude ou la corruption de la part de Total Gabon, ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon, sont susceptibles d'exposer la Société ou ses collaborateurs à des sanctions pénales et civiles, et peuvent porter atteinte à sa réputation et à sa valeur actionnariale.

Depuis 2012, dans le cadre des priorités d'actions définies par la Direction générale, un programme d'intégrité et de conformité est déployé au sein de Total Gabon et se traduit notamment par la mise en place de procédures, d'actions de sensibilisation de différentes parties prenantes et de formation des collaborateurs et prestataires.

L'ensemble des règles d'intégrité de Total Gabon (politique éthique, directives et procédures contre la fraude ou la corruption) formalise l'engagement de la Société et définit les exigences, principes d'action et comportements requis de ses collaborateurs, ses partenaires ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon.

GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

» APPLICATION DU SYSTÈME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ISSU DE L'OHADA

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), dont la République gabonaise est un État membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des Actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, tel que révisé le 30 janvier 2014, applicable à la Société en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec Conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne.

En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été élaboré à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

» DISSOCIATION ENTRE LES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CELLES DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'Ohada (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'Ohada) tel que révisé en 2014, qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société.

Dans le cadre de cette dissociation :

- le **Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre ; d'autre part, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société et de régler par ses délibérations les affaires qui la concernent (article 20 des statuts de la Société) ;
- le **directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;
- le **président du Conseil d'administration** est nécessairement administrateur et désigné par le Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur (2 ans renouvelables). Il a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

» INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'Acte uniforme, l'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme fixe qu'elle détermine souverainement et librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres (article 22 des statuts de la Société).

En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence physique de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2015, à un total de 180 000 000 francs CFA (soit la contre-valeur de 274 408 €).

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2015, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

» AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2015, par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2015.

» OPTIONS SUR ACTION

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

» COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2015

La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2015, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine, détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Au 31 décembre 2015, les dix administrateurs de la Société se répartissent entre les cinq catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Henri-Max Ndong-Nzué) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Olivier Mihindou, Théodore Iyézé) ou au sein du groupe Total (Guy Maurice, Pierre Bousquet, Alexandre Maillard) ;
- la République gabonaise, représentée par Émile Doumba ;
- deux administrateurs qui exercent ou ont exercé des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Jean-Fidèle Otandault et Jean-Clary Otoumou) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Philippe Pontet).

» RÉUNIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni quatre fois en 2015. Sur un ensemble de dix administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté physiquement à ces réunions.

Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

7 janvier 2015

Examen du projet de budget 2015, cooptation d'un nouvel administrateur et nomination du directeur général.

24 mars 2015

Examen des activités et des résultats de la Société pour l'exercice 2014 et arrêté des comptes annuels. Examen du projet de rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée générale et des projets de résolutions.

27 mai 2015

Examen des activités de la Société. Renouvellement du mandat du président du Conseil d'administration. Approbation des comptes et fixation des modalités de mise en paiement du dividende.

23 juillet 2015

Examen des activités de la Société, des résultats du premier semestre et des perspectives 2016.

Par ailleurs, le Conseil d'administration prévu le 26 novembre 2015 a eu lieu le 6 janvier 2016. Il a eu pour objet l'examen des activités de la Société, de la prévision de clôture de l'année 2015, ainsi que l'examen du budget pour l'année 2016.

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique de plus de la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

» PRÉPARATION EN INTERNE DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable qu'en premier lieu, les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité ; en second lieu, que les informations financières soient fiables et, enfin, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, soient respectés.

» INFORMATION PRÉALABLE DES ADMINISTRATEURS

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle.

En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

» DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2015

Au 31 décembre 2015, la composition de la direction générale de Total Gabon était la suivante :

- directeur général : Henri-Max Ndong-Nzué ;
- directeur général adjoint : Théodore Iyézié ;
- directeur général délégué : Etienne Lepoukou.

» AU 31 DÉCEMBRE 2015, LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TOTAL GABON ÉTAIT LA SUIVANTE :



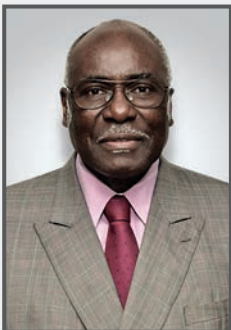
Monsieur Guy MAURICE

58 ans⁽¹⁾.

Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 11 avril 2014 en remplacement de Jacques MARRAUD DES GROTTES, et directeur Afrique au sein de la direction générale de l'Exploration & Production au sein du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du Groupe : président de Total Exploration Production Nigeria, de Total E&P Nigeria Ltd, Total Upstream Nigeria Ltd, Total Petroleum Nigeria Ltd, Total LNG Nigeria Ltd, Brass Holdings Company Ltd et Total Petroleum Angola Ltd ; président du Conseil d'administration de Total E&P Angola, Total E&P Congo ; administrateur de Total Exploration Nigeria Ltd, TEPA (Block 15/06) Ltd.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).



La République gabonaise représentée par Monsieur Emile DOUMBA

71 ans⁽¹⁾.

Ancien ministre du gouvernement gabonais, il représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il exerce par ailleurs les mandats d'administrateur dans les sociétés Lopé Hôtel et Palmier doré.

> La République gabonaise détient 1 125 010 actions Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016).



Monsieur Henri-Max NDONG-NZUE

50 ans⁽¹⁾.

Administrateur et directeur général de Total Gabon depuis le 08 janvier 2015. Il est, par ailleurs, administrateur général de Total participations pétrolières Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016).



Monsieur Pierre BOUSQUET *

47 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 31 août 2012 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration & Production à la direction financière du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés que Total Gabon, notamment : président de Total Holdings Europe, de Total E&P Holdings et de Total Finance International Ltd ; président-directeur général de Total Gestion Filiales ; administrateur de Total Upstream UK Ltd, Total E&P UK Ltd, Total E&P Nederland B.V., Total Holdings Nederland B.V., Total E&P Canada Ltd, Total Capital Canada Ltd, Total E&P Russie, Total E&P Norvège AS.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).

*Remplacé au 6 janvier 2016 par **Monsieur Frédéric AGNES** 44 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 6 janvier 2016 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration & Production à la direction financière du groupe Total.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).



Monsieur Théodore IYÉZÉ

59 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 1^{er} janvier 2009. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016)



Monsieur Olivier MIHINDOU

58 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 30 août 2013. Il exerce également les fonctions de directeur Stratégie, Plan et Business de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).



Monsieur Jean-Clary OTOUMOU

49 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il est, par ailleurs, conseiller du ministre du pétrole, de l'énergie et des ressources hydrauliques.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017)



Monsieur Alexandre MAILLARD

49 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 17 décembre 2013 et délégué pays Gabon et Côte d'Ivoire au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2015 (AGO 05/2016).



Monsieur Jean-Fidèle OTANDAULT

50 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il est également administrateur de la Caisse des dépôts et de la consignation. Il exerce par ailleurs les fonctions de directeur général du Budget et des Finances publiques au sein du ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).



Monsieur Philippe PONTET

73 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 27 mai 1998. Il est, par ailleurs, Chairman Global Banking and Market d'HSBC France et administrateur d'HSBC France.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).

(1) Information au 31 décembre 2015.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

- Structure du capital de Total.**
Le capital de la Société est détenu au 31 décembre 2015 à hauteur de 58,28% par le groupe Total, à hauteur de 25% par la République gabonaise et à hauteur de 16,72% par le public.
- Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions – Clauses des conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société portant sur au moins 0,5% du capital ou des droits de vote porté à la connaissance de la Société.**
Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition des actions de la Société portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote de la Société.
- Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.**
L'article 32 des statuts prévoit qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionariat du personnel.**
Il n'existe aucun système d'actionariat du personnel.
- Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote.**
Aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions aux transferts d'actions et à l'exercice des droits de vote n'a été porté à la connaissance de la Société.
- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration de la Société ainsi qu'à la modification des statuts.**
Les règles de nomination et de remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que celles relatives à la modification des statuts sont conformes aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales.
- Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.**
Aucune délégation de compétence ou autorisation conférée par l'Assemblée générale, en vigueur, ne donne de pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration en période d'offre publique sur les titres de la Société.
- Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts.**
Il n'existe pas d'accords conclus par la Société modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société.
- Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.**
Il n'existe pas d'accords de cette nature.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total.

Ce référentiel, qui est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO)*, assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société.

Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du Groupe, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du groupe Total (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le système de management de Total Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur son département Audit interne, Organisation et Conformité (DAC), en liaison avec la direction de l'Audit interne du groupe Total dont le DAC est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, le DAC a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions du DAC est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TOTAL S.A., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation (*representation letter*) interne destinée à la direction financière du groupe Total.

À ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les Commissaires aux Comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société.

En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme de l'Ohada, deux Commissaires aux Comptes titulaires et deux Commissaires aux Comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six exercices, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte uniforme.

» LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société.

Toutefois, le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels et d'affectation du résultat. À ces limites légales s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société ou avec une autre entreprise ou personne morale si l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10 % ou plus du capital de la Société sont propriétaires de l'entreprise ou y exercent des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

» TITULAIRES

Ernst & Young Gabon

Immeuble Sonagar
Avenue du Colonel Parant
BP 2278 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 5 juin 2009.

HONORAIRES PERÇUS ⁽¹⁾ (en euros)	en 2015	en 2014
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	60 900 ⁽²⁾	62 200
Missions accessoires ⁽³⁾	60 000	60 000
SOUS-TOTAL	120 900	122 200
Autres prestations	96 300	95 400
TOTAL	217 200	217 600

M. Claude AYO IGUENDHA

CAIF
BP 3125 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 8 décembre 1999.

HONORAIRES PERÇUS ⁽¹⁾ (en euros)	en 2015	en 2014
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	14 000 ⁽²⁾	14 000
Missions accessoires ⁽³⁾	-	-
SOUS-TOTAL	14 000	14 000
Autres prestations	-	-
TOTAL	14 000	14 000

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) Sous réserve de l'approbation, par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2016 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015, de la rémunération des commissaires aux comptes dans les conditions prévues aux articles 723 de l'Acte uniforme (Ohada) et 25 des statuts de la Société.

(3) Audit des liasses de consolidation pour l'établissement annuel, semestriel et trimestriel des comptes consolidés de TOTAL S.A.

» SUPPLÉANTS

M. Jérôme MINLEND

BP 443 - Douala, Cameroun

Date de première nomination : 8 juin 2001.

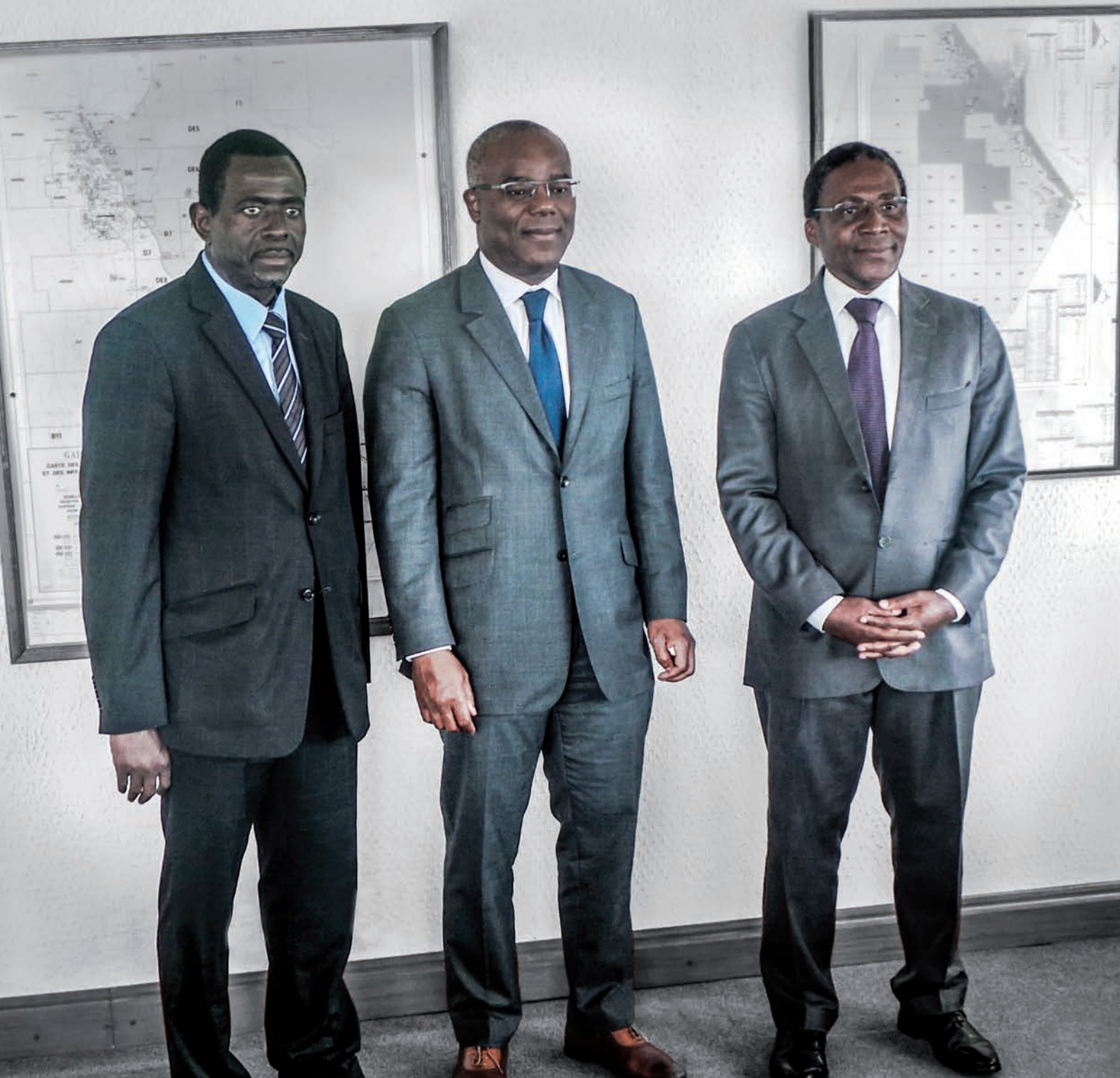
Expert Comptable Associés (ECA)

BP 3340 - Douala, Cameroun

Date de première nomination : 5 juin 2009.

» MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants expirent à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.



Étienne LEPOUKOU
directeur général délégué

Henri-Max NDONG-NZUE
directeur général

Théodore IYÉZÉ
directeur général adjoint

LE COMITÉ DIRECTEUR DE TOTAL GABON



Thierry THOMAS
directeur Géosciences



Frédéric FOURNIÉ
directeur Technique



Cyriaque BIBANG
directeur de projet 4C&D



Yves de CLIPPELE
directeur Financier



Georges NKOMA
directeur des Ressources humaines



Olivier MIHINDOU
directeur Stratégie, Plan et Business

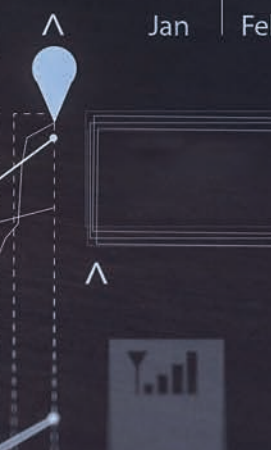
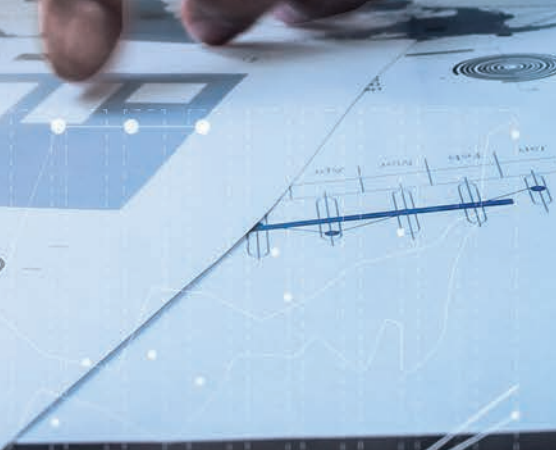
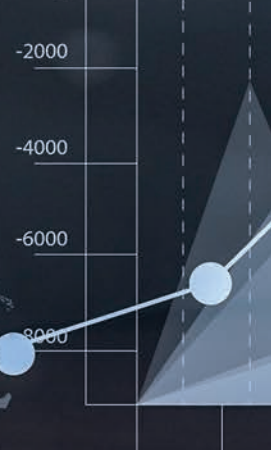
ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 54 Introduction et présentation générale
- 55 Rapport des commissaires aux comptes
- 56 Attestation des Commissaires aux comptes
- 57 Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 60 Bilan au 31 décembre 2015
- 62 Compte de résultat
- 64 Tableau financier des ressources et des emplois
- 66 Variation des capitaux propres
- 67 Annexe aux états financiers
- 70 Informations complémentaires
- 76 Tableau des résultats (2011/2015)

Innovation
Branding
Solution
Marketing
Analysis
Ideas
Success
Management



Innovation
Branding
Solution
Marketing
Analysis
Ideas
Strategy
Management



ÉLÉMENTS FINANCIERS

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les données financières qui sont présentées dans les pages suivantes reprennent les états financiers certifiés par les Commissaires aux Comptes.

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans l'Acte comptable de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) portant sur l'organisation et l'harmonisation des comptabilités, à l'exception de quelques dérogations liées, d'une part, à la spécificité du secteur pétrolier et, d'autre part, à l'application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de ses avenants.

Les comptes annuels de Société au 31 décembre 2015 sont arrêtés selon les mêmes méthodes que ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

En application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de l'avenant N° 29 du 10 mars 1994, et conformément aux dispositions de l'article 916 alinéa 1 de l'Acte Uniforme Ohada, la comptabilité de la Société est tenue en dollar américain.

La comptabilisation aux normes Ohada (dont les principaux éléments relatifs aux règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement du présent Rapport financier annuel sont rappelés ci-après) est pour l'essentiel, en ligne avec le Plan comptable général français de 1982.

» *L'unité de présentation des états financiers est le millier de dollars.*

ÉLÉMENTS FINANCIERS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur les comptes annuels
Exercice clos au 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme Ohada dans ses articles 710 et suivants ; et aux normes d'audit généralement admises dont l'application résulte de l'acte CEMAC n°11/01 du 5 décembre 2001. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annexés au présent rapport sont, au regard des principes comptables de l'Acte Uniforme Ohada, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 746 alinéa 2 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons également procédé au contrôle des registres de titres nominatifs tenus par la Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'existence et la tenue conforme de ces registres.

Libreville, le 28 avril 2016

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude AYO-IGUENDHA

ERNST & YOUNG Gabon

Christelle-Tatiana ONANGA BOUYOU

EXPERT-COMPTABLE AGREE CEMAC EC EC531

ÉLÉMENTS FINANCIERS

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur les informations communiquées dans le cadre de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. relatif au montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Notre audit avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires, relatives à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à CFA 1.691.102.412 avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées au sens de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Libreville, le 28 avril 2016

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude AYO-IGUENDHA

ERNST & YOUNG Gabon

Christelle-Tatiana ONANGA BOUYOU

ÉLÉMENTS FINANCIERS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat net de l'exercice 2015 s'établit à -28 M\$ contre 88 M\$ en 2014. La baisse s'explique par les éléments suivants :

» PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation en 2015 s'élèvent à 1 399 millions de dollars (M\$), en diminution de 48% par rapport à 2014 (2 681 M\$) en raison principalement de la baisse du chiffre d'affaires (-45%) liée à la celle du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon (à 46,8 \$/baril soit -50%) et des productions d'immobilisations liées à l'effort d'investissement. Ces baisses sont partiellement compensées par la hausse de la reprise de provision au titre notamment de la PID/PIH, de la remise en état des sites et des comptes partenaires.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 446 M\$ en 2015, contre 2 863 M\$ en 2014, soit une réduction de 49%. Celle-ci s'explique essentiellement par la diminution des dotations aux amortissements et du volume des travaux de développement (fin de la phase 3 du redéveloppement du champ d'Anguille) et d'intégrité/pérennité, ainsi que par le programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société.

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort à -47 M\$ en 2015 contre -182 M\$ en 2014.

À noter qu'en 2015, les dotations aux provisions, nettes des reprises, inscrites au passif du bilan diminuent de 75 M\$ en raison des éléments suivants :

- +21 M\$ au titre des provisions pour restitution des sites ;
- -42 M\$ au titre de diverses provisions (cautions bancaires, litiges douanes, indemnités pour services rendus) ;
- -35 M\$ au titre des provisions pour amortissements dérogatoires ;
- -19 M\$ au titre de la provision pour investissements diversifiés et de la provision pour investissements dans les hydrocarbures.

» ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Les produits financiers s'élèvent à 23 M\$ en 2015, contre 16 M\$ en 2014. Ils correspondent à des reprises sur provision sur pertes de change et aux revenus liés au placement des fonds d'épargne destinés à la remise en état des sites.

Les charges financières s'élèvent à 30 M\$ en 2015, contre 10 M\$ en 2014. Elles correspondent aux frais bancaires, aux intérêts sur les lignes de crédit et aux pertes de change.

» REDEVANCES MINIÈRES, IMPÔTS ET FISCALITÉ

Le montant des redevances minières est de 151 M\$ en 2015, contre 273 M\$ en 2014, soit une diminution de 45% résultant principalement de la baisse des prix de vente.

La part de pétrole brut revenant à la République gabonaise au titre du *profit oil* des contrats d'exploitation et de partage de production⁽¹⁾ diminue en volume et en valeur, en raison de la baisse susdite des prix.

» RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat net de l'exercice 2015 s'élève à -28 M\$.

(1) Le volume de profit oil revenant à la République gabonaise relative à la quote-part de Total Gabon s'élève à 1,1 Mb pour l'exercice 2015, comparé à 1,4 Mb pour l'exercice 2014. L'équivalent monétaire de ces volumes de profit oil de l'État est retranché du chiffre d'affaires de la Société et, en conséquence, ne figure pas dans le poste impôts du compte de résultat de la Société.

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

» SOLDE FINANCIER DE L'EXERCICE

La capacité d'autofinancement globale ressort à 124 M\$ en 2015 contre 628 M\$ en 2014. Cette diminution s'explique essentiellement par le recul du chiffre d'affaires, partiellement compensé par la baisse des coûts d'exploitation.

» INVESTISSEMENTS/DÉSINVESTISSEMENTS

Les investissements, y compris coûts ou bonus d'acquisition ou de mise en production, se sont établis à 271 M\$ en 2015, contre 659 M\$ en 2014, soit une baisse de 388 M\$ (-59%). Ils se décomposent comme suit :

Investissements d'exploration et d'appréciation

Le montant total des investissements d'exploration et d'appréciation s'élève à 4,4 M\$ en 2015, contre 53 M\$ en 2014. Ceux-ci correspondent principalement au traitement de la sismique 3D acquise sur Diaba en 2014 et aux études en cours sur ce permis.

Investissements de développement

Les investissements de développement correspondent à la quote-part financée par Total Gabon des activités opérées par Total Gabon et des activités sur le champ de Rabi Kounga opéré par Shell Gabon. Le montant total des investissements de développement est de 250 M\$ en 2015, contre 592 M\$ en 2014 (-58%).

Activités opérées

Le programme des travaux opérés par Total Gabon comprend :

- Les champs en mer

Les investissements de développement ont principalement concerné les forages sur le champ d'Anguille (AGMN078, AGMN079, AGMN080, AGMN081), les reprises de puits sur les champs d'Anguille (Work-over AGMN512) et de Torpille (Work-over TRM014 et TRM015), les *coiled tubing* sur les champs d'Anguille et de Girelle, et les travaux d'intégrité/pérennité sur les installations *offshore* (Anguille, Torpille et Grondin). En 2015, le total des investissements sur les champs en mer s'établit à 218 M\$ (541 M\$ en 2014).

- Les champs à terre

Les principaux travaux réalisés à terre ont concerné d'une part, les travaux de réfection des bacs et la défense anti-incendie au terminal du Cap Lopez et, d'autre part, la mise à niveau du système de commande à distance des installations et la protection pro-cathodique de Coucal. En 2015, le total des investissements sur les champs opérés à terre s'établit à 28 M\$ (41 M\$ en 2014).

Activités non opérées

En 2015, les travaux sur le champ de Rabi-Kounga ont principalement été la préparation de la campagne side strack (SRST-A), l'acquisition d'équipements et de personnel Well Services, la surveillance du réservoir et les opérations Well Reservoir and Facilities Management (WRFM). Ces travaux s'élèvent à 4 M\$ en quote-part Total Gabon.

Investissements généraux

Les investissements généraux, industriels et administratifs s'élevèrent à 16,5 M\$ en 2015, comparés à 14 M\$ en 2014. En 2015, ces investissements ont principalement concerné la station gasoil de la base logistique, la réfection de l'immeuble de Libreville, la réhabilitation des logements de Port-Gentil et divers aménagements des bâtiments de Port-Gentil.

Risques et incertitudes

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole, au taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 38 à 40 du présent rapport financier annuel.

» ACQUISITIONS/CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les Acquisitions/Cessions d'immobilisation financières inscrites en 2015 correspondent d'une part à la variation des en-cours sur les comptes d'épargne de la Société destinés à être utilisés pour la restitution des sites et, d'autre part, à des prêts octroyés au personnel dont les remboursements correspondants figurent en ressources.

» EMPRUNTS

La ligne de crédit de 300 M\$ mise en place en 2013 arrivera à échéance le 31 mai 2016. La Société travaille sur un projet de refinancement de cette ligne de crédit.

» TRÉSORERIE

Les investissements de l'année ont été financés par autofinancement. La variation de trésorerie de Total Gabon s'améliore en 2015 à +58 M\$, contre -92 M\$ en 2014.

» SERVICE DU DIVIDENDE

En 2015, la Société a procédé à la mise en paiement, le 17 juin, du dividende net de 10 dollars par action au titre de l'exercice 2014. Le service du dividende correspondant s'est élevé à 45 M\$.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN

au 31 décembre 2015

Exercice d'une durée de 12 mois

ACTIF (en milliers de dollars US)

	Montant brut	Amort./Prov.	2015 Montant net	2014 Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 919 518	1 910 400	9 118	14 482
Frais de recherche et de développement	265 141	261 694	3 447	671
Exploration pétrolière et minière	1 308 809	1 308 809	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences	331 575	326 230	5 345	13 788
Logiciels	13 993	13 667	326	23
Immobilisations corporelles	7 881 487	5 917 172	1 964 315	1 960 823
Terrains	24 033	22 070	1 963	2 178
Bâtiments	139 391	95 654	43 737	37 571
Sondages d'exploitation, installations et agencements	7 520 387	5 630 676	1 889 711	1 887 144
Autres immobilisations corporelles	197 676	168 772	28 904	33 930
Immobilisations financières	420 714	3 089	417 625	454 250
Titres de participation	721	363	358	358
Autres immobilisations financières	419 993	2 726	417 267	453 892
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	10 221 719	7 830 661	2 391 058	2 429 555
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	200 768	37 792	162 976	188 840
Matières premières et autres approvisionnements	181 749	33 568	148 181	178 166
Quote-part sur stocks associés	19 019	4 224	14 795	10 674
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Créances et emplois assimilés	443 234	13 852	429 382	700 015
Fournisseurs, avances versées	22 632		22 632	31 172
Clients	152 787	305	152 482	181 702
Autres créances	267 815	13 547	254 268	487 141
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	644 002	51 644	592 358	888 855
Disponibilités	140 427	-	140 427	110 797
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	140 427		140 427	110 797
Écarts de conversion Actif (IV) (perte probable de change)	37 367	-	37 367	32 466
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III + IV)	11 043 515	7 882 305	3 161 210	3 461 673

PASSIF AVANT RÉPARTITION (en milliers de dollars US)

	2015	2014
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Capital	76 500	76 500
Primes et réserves	1 456 473	1 413 508
Réserve légale	15 300	15 300
Autres réserves	136	136
Report à nouveau	1 441 037	1 398 072
Résultat net de l'exercice	- 27 819	87 965
Autres capitaux propres	264 076	317 899
Provisions réglementées et fonds assimilés	264 076	317 899
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 769 230	1 895 872
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Emprunts et dettes financières diverses	300 065	300 396
Provisions financières pour risques et charges	648 393	669 735
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	948 458	970 131
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	2 717 688	2 866 003
PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs d'exploitation	248 332	293 924
Dettes fiscales	21 928	89 690
Dettes sociales	14 394	15 969
Associés dans le cadre de conventions particulières et autres dettes	60 337	86 788
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	344 991	486 371
Concours bancaires et découverts bancaires	72 078	100 069
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	72 078	100 069
Écarts de conversion Passif (V) (gain probable de change)	26 453	9 230
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	3 161 210	3 461 673

ÉLÉMENTS FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES 1^{re} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2015	2014
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements ①	124 830	137 537
Autres achats et sur/sous enlèvements ②	50 579	77 539
Variation de stocks ③	15 690	-5 647
Transports	96 040	134 480
Services extérieurs	542 106	1 007 683
Impôts, taxes et versements assimilés	170 182	313 430
Autres charges	3 949	2 195
Sous-total ④	1 003 376	1 667 217
Charges de personnel	67 666	86 075
Dotations aux amortissements et aux provisions	375 184	1 109 272
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 446 226	2 862 564

PRODUITS 1^{re} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2015	2014
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Ventes - hydrocarbures	778 354	1 451 116
Travaux, services vendus	63 482	87 361
Chiffre d'affaires ⑤	841 836	1 538 477
dont à l'exportation	696 497	1 336 225
Production stockée - hydrocarbures ⑥	- 65 445	131 366
Production immobilisée ⑦	302 650	732 826
dont part Société	278 894	658 853
dont part tiers associés	23 756	73 973
Marge brute sur matières = (⑤+⑥+⑦-①-②-③)	887 942	2 193 240
Autres produits et frais d'exploitation à charge de tiers ⑧	152 213	151 953
Valeur ajoutée = (⑤+⑥+⑦+⑧-④)	227 878	887 405
Excédent brut d'exploitation	160 212	801 330
Reprise de provisions	167 630	126 112
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 398 884	2 680 734
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 47 342	- 181 830

CHARGES 2^e PARTIE (en milliers de dollars US)

	2015	2014
REPORT TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 446 226	2 862 564
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Frais financiers	12 367	9 075
Pertes de change	16 307	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	929	948
Total des charges financières	29 603	10 023
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 475 829	2 872 587
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	8 312	-
Charges HAO	-	-
Dotations HAO	-	-
Total des charges HAO	8 312	-
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		
Impôt sur les sociétés	-	180 000
Total impôts	-	180 000
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	1 484 141	3 052 587

PRODUITS 2^e PARTIE (en milliers de dollars US)

	2015	2014
REPORT TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 398 884	2 680 734
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Revenus financiers	1 101	1 029
Gains de change	-	14 481
Reprises de provisions	21 552	-
Total des produits financiers	22 653	15 510
RÉSULTAT FINANCIER	- 6 950	5 487
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 421 537	2 696 244
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (dont impôt correspondant)	- 54 292	- 176 343
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
Produits des cessions d'immobilisations	11	-
Produits HAO	-	-
Reprises HAO	34 774	444 308
Total des produits HAO	34 785	444 308
RÉSULTAT HAO	26 473	444 308
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	1 456 322	3 140 552
RÉSULTAT NET	- 27 819	87 965

ÉLÉMENTS FINANCIERS

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

1^{re} PARTIE - DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015 (en milliers de dollars US)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)

		EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		160 212
Frais financiers	12 367	Revenus financiers		1 101
Pertes de changes	16 307	Gain de change		-
Charges HAO	8 312	Produit HAO		11
Impôts sur résultat	-			
TOTAL (I)	36 986	TOTAL (II)		161 324

	2015	2014
CAFG : TOTAL (II) - TOTAL (I) =	124 338	627 765
Distribution de dividendes	45 000	153 001
AUTOFINANCEMENT (A.F)	79 338	474 764

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (BFE) ENTRE 2014 ET 2015

	Emplois Augmentation (+)	Ressources Diminution (-)		Emplois Diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
A - VARIATION DES STOCKS			C - VARIATION DES DETTES CIRCULANTES		
Marchandises	-	-	Clients, avances reçues	-	-
Matières premières	-	23 640	Fournisseurs d'exploitation	45 592	-
En cours	-	-	Dettes fiscales	67 762	-
Produits fabriqués	-	-	Dettes sociales	1 575	-
Variation globale nette des stocks	-	23 640	Autres dettes	9 228	-
			Risques provisionnés	-	-
B - VARIATION DES CRÉANCES			Variation globale nette des dettes circulantes	124 157	-
Fournisseurs, avances versées	-	8 540			
Clients	-	90 101	VARIATION DU BFE =	-	212 549
Autres créances	-	214 425	A + B + C		
Variation globale nette des créances	-	313 066			

EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (ETE)

	2015	2014
Excédent brut d'exploitation	160 212	801 330
Variation du BFE (- si emploi ; + si ressources)	212 549	- 39 605
Production immobilisée	- 302 650	- 732 826
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	70 111	28 899

2^e PARTIE - TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (en milliers de dollars US)

	Emplois	2015 Ressources	Emplois	2014 Ressources
I - INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS				
Croissance interne				
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	278 872	8 312	658 886	-
Exploration	12 728	8 312	53 183	-
Développement	249 655	-	591 643	-
Investissements généraux	16 489	-	14 060	-
Croissance externe				
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	8 530	45 155	15 886	7 525
I - INVESTISSEMENT TOTAL	233 935	-	667 247	-
II - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	-	212 549	39 605	-
A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER	21 386	-	706 852	-
III - EMPLOIS/RESSOURCES	-	-	-	-
IV - EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)	-	-	-	-
B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	21 386	-	706 852	-
V - FINANCEMENT INTERNE	45 000	124 338	153 001	627 765
Dividendes (emplois)/CAFG (ressources)	45 000	124 338	153 001	627 765
VI - FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-
VII - FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS (2)	331	-	-	140 177
Emprunts ⁽²⁾	-	-	-	-
Autres dettes financières ⁽²⁾	331	-	-	140 177
C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	-	79 007	-	614 941
D- EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	-	57 621	91 911	-
VIII - VARIATION DE LA TRÉSORERIE (+ SI EMPLOI / - SI RESSOURCES)				
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	68 349	-	-	10 728
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	10 728	-	-	102 639
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	57 621	-	-	91 911

(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières à l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII.

(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

de l'exercice 2015 *(en milliers de dollars US)*

	Capital	Primes & réserves	Provisions réglementées	Résultat	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2015	76 500	1 413 508	317 899	87 965	1 895 872
Affectation du résultat précédent	-	87 965	-	-87 965	-
Distribution Dividendes	-	-45 000	-	-	-45 000
Résultat de l'exercice	-	-	-	-27 819	-27 819
Provision PID - PIH ⁽¹⁾	-	-	-19 050	-	-19 050
Amortissements dérogatoires	-	-	-34 773	-	-34 773
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015	76 500	1 456 473	264 076	-27 819	1 769 230

(1) Dont dotation de l'exercice : 22 550 K\$ et reprise : 41 600 K\$

ÉLÉMENTS FINANCIERS

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

» IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ces immobilisations comprennent :

- des dépenses de géologie et de géophysique ;
- des forages d'exploration ;
- des droits miniers.

Dépenses de géologie et de géophysique

Les dépenses de géologie, de géophysique et de sondages d'exploration sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et regroupées dans le poste « Exploration pétrolière et minière ». Ces dépenses sont amorties à 100 % l'année de leur engagement.

Forages d'exploration

Les puits d'exploration sont immobilisés et comptabilisés dans la rubrique « Exploration pétrolière et minière ».

Les puits d'exploration sont amortis à 100 % l'année du forage. Lorsqu'un puits est utilisé lors du développement d'un champ, l'amortissement précédemment pratiqué au titre de l'exploration est repris. Ce puits est alors amorti à compter de la date de mise en production du champ.

Droits miniers

Les droits miniers sont dits « non prouvés » si les droits acquis ne donnent pas directement accès à des réserves prouvées. Ces droits comprennent principalement des bonus de signature, qui sont des dépenses engagées pour obtenir le droit d'explorer ou d'exploiter les hydrocarbures sur une zone spécifique.

Les droits miniers non prouvés sont immobilisés et comptabilisés en immobilisations incorporelles, sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ». Les droits miniers non prouvés sont amortis à 100 % l'année de leur acquisition.

Les droits miniers sont dits « prouvés » si les droits acquis permettent l'accès à des réserves prouvées. Les droits prouvés comprennent principalement des bonus de signature tels que définis ci-dessus, et des bonus de production payés à l'occasion de l'atteinte de seuils de production relatifs à une période (à la hausse comme à la baisse), ou de seuils de production cumulée.

* Bonus de signature

Les bonus de signature donnant accès à des réserves prouvées sont immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ».

Les bonus de signature sont amortis selon les clauses prévues par la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants.

* Bonus de production

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

» IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement et de production, incluant les coûts de forage de puits de développement et les coûts engagés pour la construction de capacités de production, sont immobilisés et regroupés en immobilisations corporelles. Ces immobilisations corporelles techniques spécifiques à l'activité sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les immobilisations acquises ou réalisées par Total Gabon dans le cadre de l'avenant 31 et ayant fait l'objet d'un programme détaillé de développement présenté et approuvé par l'administration en charge des hydrocarbures, peuvent fiscalement être amorties linéairement sur une période de 3 ans à compter de la date d'investissement (article 15.2 tel que redéfini dans l'article 9 de l'avenant 31).

Le complément d'amortissement résultant de la différence entre les amortissements pratiqués sur une durée de trois exercices fiscaux sur des immobilisations acquises ou réalisées par la Société (amortissements fiscaux) et les amortissements pour dépréciation tels que résultant de l'application des règles habituelles, constitue un amortissement dérogatoire. Cette différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissements dérogatoires.

Les amortissements relatifs aux autres immobilisations sont également calculés selon le mode linéaire, conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants, et aux dispositions du Code général des Contributions Directes et Indirectes et de l'arrêté N°00176/MFBP/DG-CDI/SG pris par le ministre des Finances gabonais le 3 août 1992.

Les immobilisations en cours (installations, forages de développement) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production par la Société. Elles sont transférées en immobilisations à la date de mise en service.

» IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières regroupent les titres de participation et avances liées ainsi que les montants placés sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites.

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les provisions sont constituées en fonction des dernières informations connues sur la situation d'inventaire de la Société.

» STOCKS ET EN-COURS

Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Moyen Pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit. Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée en fonction de l'ancienneté des stocks.

» CRÉANCES ET DETTES

Clients et fournisseurs

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de la date de clôture de l'exercice. Les écarts sur le taux de change résultant de cette évaluation sont comptabilisés au bilan dans un compte d'écart de conversion.

Positions de sur et sous enlèvements des stocks d'hydrocarbures

Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production, ainsi que la redevance de production.

Une provision pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures est constatée par qualité de brut lorsque le coût de production est supérieur au prix de vente à la clôture.

» DISPONIBILITÉS

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

» CHARGES DE PERSONNEL EXTÉRIEUR

Les charges de personnel extérieur se rapportent à des contrats de prestations de service et sont classées en tant que telles dans les services extérieurs au compte de résultat.

» REPRISES DE PROVISION HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les reprises de provisions hors activités ordinaires (HAO) concernent les amortissements dérogatoires. Elles étaient précédemment classées en reprise de provisions dans le compte produits d'exploitation.

» PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et à ses avenants, les provisions réglementées comprennent une Provision pour investissements diversifiés (PID) et une Provision pour investissements dans les hydrocarbures (PIH) dont les montants annuels ne peuvent excéder un pourcentage déterminé du chiffre d'affaires sous régime convention de la Société. La dotation de la période figure en charges d'exploitation ordinaire. Les utilisations de la période font l'objet de reprises de provision à due concurrence comptabilisées en produits d'exploitation ordinaires.

» PROVISIONS POUR RESTITUTION DES SITES

Suivant les règles en vigueur dans la profession, les travaux futurs pour abandon de puits et restitution des sites font l'objet d'un chiffrage prévisionnel. Les coûts qui en résultent sont corrigés de l'inflation jusqu'à la date prévue des travaux et provisionnés progressivement en fonction de la durée de vie des champs ou de la date prévue des travaux, selon une formule de calcul contractuelle, établie dans :

- l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 pour les champs régis par la Convention ;
- les Contrats d'Exploitation et de Partage de Production pour les champs opérés sous le régime de partage de production. Les montants provisionnés sont placés sur des comptes bancaires dédiés.

La dotation annuelle de la provision tient compte du rythme de capitalisation des intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés.

La dotation aux provisions est comptabilisée en charges d'exploitation. Les intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés sont comptabilisés en produits financiers.

» AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Bonus de production

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

Provision pour Indemnité de services rendus

Cette provision, fondée sur les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994 révisés en février 2006 est calculée sur la moyenne mensuelle du salaire global des douze derniers mois par année de présence continue suivant les hypothèses et taux en fonction de l'ancienneté ci-contre :

- Taux d'actualisation : 3,00 %
- Augmentation du salaire de base : 5,10 %
- Taux d'inflation : 2,50 %

Jusqu'à 15 ans	30 %
De 16 ans jusqu'à 25 ans	35 %
De 26 ans jusqu'à 30 ans	40 %
Au-delà de 31 ans	45 %

» INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

L'intéressement calculé suivant les dispositions du protocole d'accord signé le 6 juillet 2011 par les délégués du personnel et la direction de la Société est comptabilisé dans les charges de personnel.

» IMPÔTS

La charge présentée au compte de résultat est une charge d'impôt courant comprenant :

- la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge d'impôt relatif aux activités non rattachées à la production d'hydrocarbures (essentiellement des produits financiers sur placements). Le taux d'imposition appliqué à ces activités s'élève à 35 %.
- Cette charge d'impôt ne comprend pas la charge de dotation aux Provisions pour investissements diversifiés (PID) et aux Provisions pour investissements dans les hydrocarbures (PIH), intégralement comptabilisées en résultat d'exploitation.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SUR LE BILAN

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

ACTIF IMMOBILISÉ (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B		C	D=A+B+C
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions Apports Créations	Virements de poste à poste + ou -	Cessions Scissions hors service	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 952 729	13 561	-506	46 266	1 919 518
Frais de recherche et de développement	270 785	-4 973	-671	-	265 141
Exploration pétrolière et minière	1 291 602	17 207	-	-	1 308 809
Concessions et droits similaires, brevets et licences	376 518	1 166	-	46 109	331 575
Logiciel	13 824	161	165	157	13 993
Immobilisations corporelles	7 633 075	265 311	506	17 405	7 881 487
Terrains	29 154	-3	-	5 118	24 033
Bâtiments	124 538	10 527	4 633	307	139 391
Sondages d'exploitation, installations et agencements	7 270 733	248 835	819	-	7 520 387
Autres immobilisations corporelles	208 650	5 952	-4 946	11 980	197 676
Immobilisations financières	457 339	8 530	-	45 155	420 714
Titres de participation	721	-	-	-	721
Autres immobilisations financières	456 618	8 530	-	45 155	419 993
TOTAL GÉNÉRAL	10 043 143	287 402	-	108 826	10 221 719

Nota : Aucun bien pris en crédit bail et contrats assimilés. Les autres immobilisations financières sont constituées des fonds de restitution des sites et des prêts aux collaborateurs ; le montant des prêts au personnel remboursés au cours de l'exercice s'élève à 5 203 k\$; remboursement de fonds dédiés aux Remises en Etat des Sites à hauteur de 39 952k\$.

AMORTISSEMENTS (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B+C
	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements des éléments sortis de l'actif	Cumul des amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 938 247	10 108	37 955	1 910 400
Frais de recherche et de développement	270 114	-8 420	-	261 694
Exploration pétrolière et minière	1 291 602	17 207	-	1 308 809
Concessions et droits similaires, brevets et licences	362 730	1 298	37 798	326 230
Logiciel	13 801	23	157	13 667
Immobilisations corporelles	5 672 252	262 325	17 405	5 917 172
Terrains	26 976	212	5 118	22 070
Bâtiments	86 967	8 994	307	95 654
Sondages d'exploitation, installations et agencements	5 383 589	247 087	-	5 630 676
Autres immobilisations corporelles	174 720	6 032	11 980	168 772
TOTAL GÉNÉRAL	7 610 499	272 433	55 360	7 827 572

PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION ET RÉFORMES D'ACTIFS (en milliers de dollars US)

	A Montant brut	B Amortissements pratiques	C=A-B Valeur comptable nette	D Prix de cession	E=D-C Plus ou moins value
Immobilisations incorporelles	46 266	37 955	8 311	-	-8 311
Immobilisations corporelles	17 405	17 405	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	63 671	55 360	8 311	-	-8 311

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A Provisions à l'ouverture de l'exercice	B Augmentations Dotations	C Diminutions Reprises	D=A+B+C Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges	72 067	2 078	44 292	29 853
Provisions pour restitution de sites	597 668	60 082	39 210	618 540
Provisions au Passif (I)	669 735	62 160	83 502	648 393
Provisions financières	3 089	-	-	3 089
- sur titres de participation	363	-	-	363
- sur prêts et avances	2 726	-	-	2 726
Dépréciations des stocks	35 569	5 351	3 128	37 792
- Produits Finis	-	-	-	-
- matières premières et autres approvisionnements	31 359	5 337	3 128	33 568
- sur-stocks associés	4 210	14	-	4 224
Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	61 186	13 618	60 952	13 852
Provisions en moins à l'Actif (II)	99 844	18 969	64 080	54 733
TOTAL (I + II)	769 579	81 129	147 582	703 126

ÉLÉMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SUR LE BILAN

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

CRÉANCES	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		A 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1an et à 2 ans au plus	
Créances de l'actif immobilisé (I)	420 714	34 106	-	5 505	381 103
Prêts ⁽¹⁾	17 107	3 106	-	5 505	8 496
Créances rattachées à des participations	2 360	-	-	-	2 360
Autres immobilisations financières ⁽²⁾	401 247	31 000	-	-	370 247
Créances de l'actif circulant (II)	443 234	342 142	-	-	-
Avances Fournisseurs	22 632	22 632	-	-	-
Clients et comptes rattachés ⁽³⁾	152 787	152 787	-	-	-
Personnel	1 696	1 696	-	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	-	-	-	-	-
État ⁽⁴⁾	142 912	41 820	-	30 000	71 092
Organismes internationaux	-	-	-	-	-
Associés et Groupe	118 935	118 935	-	-	-
Débiteurs divers	4 272	4 272	-	-	-
TOTAL (I + II)	863 948	376 248	-	5 505	381 103

⁽¹⁾ Prêts accordés en cours d'exercice 7 600 k\$. Remboursements obtenus en cours d'exercice : 5 203 k\$.⁽²⁾ Au 31/12/2015, placements pour restitution des sites en cours d'exercice 929 k\$, retrait de fonds à hauteur de 39 952k\$. ⁽³⁾ Au 31/12/2015, entreprises liées : Total Oil Trading 103 598 K\$ et SOGARA 11 212 K\$. ⁽⁴⁾ Au 31/12/2015 créance sur le Trésor Public au titre des demandes de remboursements de TVA : 99 860 k\$.

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

DETTES	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		A 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1an et à 2 ans au plus	
Dettes financières et ressources assimilées (I)	300 065	300 065	-	-	-
Emprunts et dettes des établissements de crédit ⁽¹⁾	300 065	300 065	-	-	-
Dettes du passif circulant (II)	344 991	344 991	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	248 332	248 332	-	-	-
Personnel	10 527	10 527	-	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	3 868	3 868	-	-	-
État	21 928	21 928	-	-	-
Associés et Groupe	60 264	60 264	-	-	-
Créditeurs divers	72	72	-	-	-
TOTAL (I + II)	645 056	645 056	-	-	-

⁽¹⁾ Emprunts remboursés en cours d'exercice : néant / L'échéance correspond à la date de fin du contrat de prêt de 300M\$: 31 mai 2016. Le refinancement de la ligne de crédit de 300M\$ est en cours.

SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

CHIFFRE D'AFFAIRES - SYNTHÈSE (en milliers de dollars US)

	Quantité	2015 Montant	Quantité	2014 Montant
Ventes de Brut (millions de barils)	16,59	776 573	15,49	1 448 469
Ventes de Gaz (millions de m ³)	24,00	1 781	32,27	2 647
Travaux, Services vendus	-	63 482	-	87 361
CHIFFRE D'AFFAIRES		841 836		1 538 477

PRODUCTION IMMOBILISÉE (en milliers de dollars US)

	2015 Montant	2014 Montant
Total Gabon EXPLORATION	12 728	53 183
Total Gabon INVESTISSEMENTS	266 146	605 670
Production immobilisée part Total Gabon	278 874	658 853
Q/P Associés EXPLORATION	-	-
Q/P Associés INVESTISSEMENTS	23 776	73 973
Production immobilisée q/p Associés	23 776	73 973
TOTAL	302 650	732 826

PRODUITS FINANCIERS (en milliers de dollars US)

	2015 Montant	2014 Montant
Produits financiers sur comptes bloqués	929	949
Produits financiers sur prêts et avances aux sociétés	-	-
Refacturation frais financiers sur stocks	172	80
Gains de change	-	14 481
Reprises de provisions pour pertes de change	21 552	-
Total	22 653	15 510

CHARGES FINANCIÈRES (en milliers de dollars US)

Charges et commissions bancaires	3 422	1 595
Frais bancaires	1 544	2 889
Intérêts sur emprunt	7 401	4 591
Pertes de change	16 307	-
Dotations aux provisions RES	929	948
Total	29 603	10 023
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	-6 950	5 487

ÉLÉMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

DÉTAIL DE CERTAINS POSTES D'EXPLOITATION DU COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

	2015	2014
Frais de transports y.c. mobilisation et démobilisation	96 040	134 480
Assurances	13 689	20 338
Redevances	150 563	272 731
Autres impôts et taxes y.c. Bonus	19 619	40 699
Dons et subventions	2	-
Salaires et traitements	67 666	86 075
<i>Salaires et charges sociales</i>	68 432	85 695
<i>Variation de la charge de congés à payer</i>	-766	380

SUR LES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Au 31/12/2015

ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers de dollars US)

	2015	2014
Engagements reçus	16 767	29 000
Fournisseurs-garanties bancaires	16 767	29 000
Engagements donnés	16 267	24 329
Cautions vis-à-vis du personnel	163	969
Cautions douanières	16 104	23 360
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	33 034	53 329

Montants en \$ obtenus par conversion au taux de clôture de décembre 2015 soit un euro = 1,0887 \$

SUR LES PARTIES LIÉES

Au 31/12/2015

BILAN (en milliers de dollars US)

	2015	2014
Créances		
Clients et comptes rattachés	114 890	202 410
Autres créances	-	-
Dettes		
Fournisseurs et dettes diverses	1 537	22 370

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

	2015	2014
Ventes	762 422	1 413 998
Autres produits	99 497	107 183
Autres charges	99 637	161 758

ÉLÉMENTS FINANCIERS

TABLEAU DES RÉSULTATS (2011/2015)

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année
**RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES
DES CINQ DERNIERS EXERCICES** (en milliers de dollars US)

	2015	2014	2013	2012	2011
Structure du capital à la clôture de l'exercice					
Capital social (k\$)	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500
Actions ordinaires (nombre)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Opérations et résultats de l'exercice (k\$)					
Chiffre d'affaires hors-taxes	841 836	1 538 477	1 812 801	1 708 115	1 570 616
Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises des provisions d'exploitation et financières	160 212	801 330	1 021 316	1 004 493	922 459
Impôt sur le résultat	-	180 000	12	3 275	69 711
Résultat net	-27 819	87 965	301 936	329 656	352 072
Dividende distribué					
Résultat distribué ⁽¹⁾ (k\$)	-	45 000	153 001	153 177	153 151
Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾ (\$)	-	10,00	34,00	34,00	34,00
Personnel et politique salariale					
Effectif des collaborateurs au 31 décembre de chaque année	508	529	551	546	512
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (k\$)	62 801	80 051	84 749	71 600	62 564
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (k\$)	4 874	6 036	7 734	5 970	5 895
Personnel extérieur facturé à l'entreprise (k\$)	-	-	104 738	70 239	18 159

(1) Sous réserve des décisions du Conseil d'administration et de l'approbation de la résolution soumise à l'Assemblée générale du 17 juin 2016.

AUTRES INFORMATIONS

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars US, composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix-sept (17) dollars US chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2015, à 180 000 000 francs CFA.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TOTAL S.A., société mère du groupe Total.

rendez-vous sur
www.total.ga



Total Gabon
Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars US
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars US
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.
www.total.ga